VOLUM[illegible] | WINNIPEG, MAN., MARDI, 27 MARS, 1923 | NUMERO 42

Adressez toute correspondance à "LA LIBERTE"
ABONNEMENTS:
Canada et Etats-Unis - $2.00
Union Postale - - - - $2.50

LA LIBERTE

Imprimé et publié par la WEST CANADA PUB., Co., Ltd.
619, ave. McDermot
Téléphones - A1816—A1817

Directeur: HECTOR HEROUX

DIEU ET MON DROIT

Pour la reconstruction du collège de St-Boniface

Les versements sur souscriptions sont entrés d'une façon très satisfaisante durant les mois de janvier, février et mars. De fait, il y a fort peu de souscripteurs qui ne s'en sont pas tenus à leur promesse. Il est évident qu'ils sont bien rares ceux qui ont promis et n'avaient pas l'intention de tenir.

Environ 700 versements ont été promis pour le premier avril. Si l'on tient compte des arrérages dont il faut bien s'occuper, on verra la besogne considérable que sera celle du comité pendant le mois d'avril. Cette besogne peut cependant être simplifiée considérablement par les souscripteurs eux-mêmes. Il s'agirait tout simplement d'envoyer sa remise au comité dans le cours de la première semaine d'avril.

Pour l'information de nos souscripteurs nous rappelons que les versements sont reçus à l'*Association d'Education* (de 1 à 6 heures p.m.) et chez le trésorier, à 330, rue Main, Winnipeg; les souscripteurs qui désirent faire remise par chèque peuvent les adresser directement au secrétaire, à 702, Notre-Dame Investment Bldg., 169, rue Notre-Dame-est, Winnipeg.

Dons faits directement au Collège de St-Boniface

(Liste supplémentaire)

Les élèves du Séminaire de Québec	$120.00

Saint-Boniface

(Liste supplémentaire)

Sir James Aikins, Winnipeg	$250.00
M. l'abbé J.-M. Comte	25.00
Mgr Alphonse Dupuis, Cobalt	25.00
J. Robinson et Cie., Winnipeg	200.00
Ernest Toupin, St-Boniface	5.00
Gustave Bernier, St-Boniface	50.00

Sainte-Geneviève

M. l'abbé J.-O. Moquin, curé	$100.00
Paul Sicotte, instituteur	10.00
Jos. Belisle	2.00
Hector Clark	2.00
S. Desrosiers	2.00
J.-William Desrosiers	2.00
A. Goyet	2.00
A. Saint-Laurent	2.00
Josephat Leclair	3.00
Auguste Legal	2.00
Frederic Beriault	1.00
L. Bourbonnière	1.00
Mlle Campbell	1.00
F. Dornez	1.00
S. Desrosiers	1.00
A.-W. Dumaine	1.00
Elzéar Fiola	1.00
Ferdinand Fiola	1.00
Mlle Marie Campbell	.25
Paul Morin	.25
Lucien Saltel	.25
Mlle Adrienne Legal (12 ans)	.10
Mlle Alexina Cormier	2.00
D.-A. Grouette	5.00
	$142.85

Note. — Cette liste n'est que partielle: la visite de la paroisse de Ste-Geneviève se continuera sous peu.

Fisher Branch

M. le Curé F.-X. Leroux	$25.00
Un ami	50.00
J.-M. LeTexier	50.00
Paul Côté	25.00
J.-A.-M. LeTexier	17.00
Eusèbe Bouvier	10.00
André Gauthier	10.00
Arcade Ménard	10.00
Antime Poirier	10.00
Elie Savoie	10.00
C. Van der Steen	10.00
Norbert Bellavance	5.00
A. Cournoyer	5.00
John Cournoyer	5.00
J.-M. Gorge	5.00
Mme Lydia McCarty	5.00
E.-M. Bouvier	2.00
Albert Clément	2.00
Alphonse Côté	2.48
Louis Conan	3.77
Ernest Dion	2.00
Wilfrid Dion	2.00
Eugène LeTexier	7.00
François Roche	2.00
C. Van der Steen	2.00
John Van Heck	2.00
John Bonin	1.00
H. Brodeur	1.00
C. Guimond	1.00
Alfred Mathieu	1.00
	$283.25

Note — Cette liste n'est que partielle; la visite de la paroisse de Fisher Branch se continuera sous peu.

Woodridge

Henry Wrentz	$ .50
Jules Grenier	.50
David Csuzdi	.50
M. l'abbé Donat McDougall	25.00
A. Vrignon	25.00
Patrice Laplante	10.00
Pierre Laplante	10.00
Edouard Kleyne	10.00
Delphis Harsieen	5.00
John Kleyne	5.00
Mlle Alexina McDougall	5.00
John Feher	2.10
Alex. Flamand	2.00
J.-B. Poitras	2.00
David Kleyne	1.00
Andy Hora	1.00
Daniel Hupé	1.00
Arthur Grenier	1.00
Alex. Gosselin	1.00
Georges Darguay	1.00
Edouard Gauthier	1.00
M. et Mme Nap. Gauthier	2.00
L. Romanovsky	1.00
Arthur Poitras	1.00
Joe Iiles	.80
Joseph Durand	.50
Antony Blonsky	.50
Zéphirin Durand	.50
	$115.90

Sainte-Geneviève

(Liste supplémentaire)

Mlle Alexina Cormier	$ 2.00
D.-A. Grouette	5.00

La Broquerie

(Liste supplémentaire)

Ulric et Noé Normandeau	$10.00

SUR LES MISSIONS

Nous continuerons encore à donner quelques extraits de cet "aperçu historique" que contient *"Une nouvelle croisade"*, du R. P. Leyssen. Ces citations compléteront, en quelques semaines, le tableau que l'on doit se faire de l'étendue des missions, de l'importance du travail qui y appelle un plus grand nombre de moissonneurs pour convertir au vrai Dieu et à la vérité catholique les innombrables peuples qui habitent ces contrées. Après le Japon et la Chine, considérons les missions des Indes et des Iles Philippines. Ecoutons le Père Jacques Leyssens:

"Aux Indes il n'y a pas moins à redouter: pour vingt maisons d'éducation protestantes, nous n'en avons qu'une. Ils y ont en outre quinze mille écoles, avec cinq cent mille élèves; nous, trois mille deux cents écoles avec deux cent mille élèves.

"Depuis cinquante ans, le nombre des catholiques s'est doublé aux Indes; se chiffre actuellement à 2,909,479 (y compris Ceylan et la Birmanie). Cependant les protestants ont vu le nombre de leurs adhérents quintuplé en vingt-cinq ans.

"Mais la marée montante du mahométisme est bien autrement sérieuse. Ses soixante et onze millions d'adeptes nuisent plus que les deux cent cinquante-cinq millions d'Hindous Boudhistes et Animistes. Le Père Van Deyssel (Mill-Hill) a raconté au Congrès missionnaire de Maestricht qu'il connaissait deux missionnaires qui, ayant travaillé plus de trente ans, l'un à Aden, l'autre à Pocna (Indes anglaises), au milieu d'une population musulmane, n'avaient jamais pu opérer de conversions. "Le Mahométan, déclaraient ces missionnaires, dédaigne le païen, et méprise le catholique, qu'il considère comme un blasphémateur; orgueilleux de nature, il est plus agressif, et, comme sa morale voluptueuse n'attire que trop facilement le païen, il n'y a pour ainsi dire plus place pour une église catholique là où se trouve une mosquée. Les enfants eux-mêmes ont notre religion en horreur; c'est ce que nous avons expérimenté à Djibouti en Somalie: nous demandions à des enfants le chemin de l'église catholique. Les bambins étaient si serviables, si polis, que nous croyions avoir affaire à des enfants chrétiens, mais une fois qu'ils eurent compris notre idée, ils jetèrent les bras en l'air, et avec un geste de refus, ils nous firent comprendre que cela, *jamais* ils ne le feraient. Leur *jamais* avait un ton qui ne laissa pas de nous impressionner vivement."

"Java et les îles voisines (50,000,000 d'habitants) menacent de périr moralement et matériellement. Seule, une intervention rapide et forte des catholiques hollandais peut sauver l'archipel des Indes Orientales de ce chaos menaçant. Sur cent et vingt instituts d'éducation, il n'y en a que sept catholiques, et sur les mille cinq cent et vingt écoles, les catholiques n'en possèdent que treize. Des millions de Mahométans se sont fixés là-bas, et contrarient, comme partout ailleurs, notre oeuvre.

"Les Iles Philippines furent imprégnées d'un catholicisme si profond, par l'Espagne, que nous comptons huit millions de catholiques sur les 10,000,000 d'habitants. Les Protestants parlent de six cent cinquante mille adeptes, et répandent des bibles écrites en différents dialectes philippins, ainsi que des quantités de feuilles de propagande; ils disposent d'une presse organisée. La plus redoutable arme employée par le protestantisme maçonnique est ici encore l'école soi-disant neutre, par laquelle la franc-maçonnerie américaine voudrait, mais en vain, pousser le peuple à l'indifférence et à l'apostasie. Honneur à tant de missionnaires belges qui, malgré une extrême pauvreté et au prix de sacrifices quotidiens, contribuent à garder ce beau troupeau!"

BELLE INITIATIVE

Nous reproduisons, en page deux, un article de M. Omer Héroux intitulé: *"Une magnifique initiative"*. Il mérite d'être lu attentivement, car il comporte des conclusions pratiques pour nous.

La difficulté ontarienne et la nôtre sont identiques; c'est contre le même élément persécuteur qu'il faut combattre, pour la même cause qu'il faut lutter.

Dès les premiers jours de son existence notre *Association d'Education* a fait porter ses efforts sur la formation des maîtres et maîtresses d'écoles. A-t-on suffisamment compris chez nous l'imminence du danger? Il est considérable; certains faits nous le font voir chaque jour davantage.

Les nôtres de l'Ontario en ont assez du système qui consiste à laisser aux ennemis le soin de la formation des maîtres et maîtresses; c'est un peu comme si l'armée française laissait, à l'état major allemand, la formation de ses officiers.

Nos frères d'Ontario, ayant vu le danger, veulent le conjurer. Ils ont fondé une école de pédagogie à l'Université d'Ottawa, pour préparer, comme il convient, les maîtres et les maîtresses bilingues. La décision prise par l'*Association d'Education d'Ontario* est la seule solution satisfaisante d'un problème angoissant et à longue répercussion sur notre avenir national. Ici, au Manitoba, il nous faudra sûrement en venir à la même conclusion un jour. Quand? C'est le secret de Dieu. Puisse l'exemple qui nous vient d'Ontario soutenir les courages un peu ébranlés par la longueur de la lutte.

Notre *Association d'Education* vient de remanier son secrétariat en vue d'une action plus énergique et plus soutenue. C'est un pas dans la bonne direction. Plus nous agirons et plus nous nous apercevrons qu'il reste beaucoup à faire. A quoi la minorité ontarienne doit-elle ses succès? A son *Association d'Education* vigoureusement organisée pour le travail. Sans elle, il y a beau temps que les nôtres auraient perdu pied. L'ennemi comptait sur une résistance qui aurait les caractères d'un feu de paille; l'*Association d'Education* a fait que que ce feu a été nourri de bonnes bûches d'érable: il a duré, et maintenant le travail donne ses fruits.

Soignons les détails, n'attendons pas de permissions pour agir, et tenons. Il fait encore nuit, mais il nous semble que l'aube va bientôt poindre à l'horizon du ciel manitobain.

A LA LEGISLATURE

Tout pour la province. Opération judiciaire peu payante. Attaque contre le lieutenant-gouverneur.

Impôt sur le revenu

Le gouvernement n'a pas encore soumis à la chambre son projet d'impôt sur le revenu. On n'en connait pas moins les grandes lignes. Elles se rapprochent quant aux exemptions du projet fédéral, mais s'en éloignent dès qu'il est question du taux de l'impôt. Le trésorier provincial l'avait fait prévoir dès l'ouverture de la session: le taux de l'impôt provincial sur le revenu ne sera qu'une fraction de celui de l'impôt fédéral. Néanmoins, le trésor provincial escompte un bon million de ce chef. Il n'est pas nécessaire de pénétrer dans le détail du projet de M. Black pour se rendre compte que pratiquement la totalité des fermiers et des ouvriers, ayant femme et enfants, échapperont à cet impôt. Très petit est le nombre des fermiers qui paient l'impôt fédéral. On a raison de croire que la proportion sera encore moindre au Manitoba.

Que fera-t-on de cet impôt?

Il a déjà fait surgir des convoitises. L'union des municipalités manitobaines en réclame une part pour alléger le fardeau qui pèse sur les épaules des contribuables. La ville de Winnipeg, qui rêve depuis trois ans d'un impôt sur le revenu afin de soulager la propriété foncière du lourd impôt qui l'atteint, regimbe et demande la part du lion. Selon ses édiles, ce sont les contribuables de Winnipeg qui seront frappés par ce nouvel impôt. Les ruraux y échapperont presque tous. C'est une injustice que de saigner à blanc le contribuable de Winnipeg au profit des ruraux. Peut-être le conseil municipal de Winnipeg crierait-il moins fort si la législature voulait bien lui reconnaître le droit de frapper d'un impôt le revenu du contribuable. On sait les grandes lignes du projet ébauché par les échevins de Winnipeg. Seuls les très pauvres, ceux qui ne gagnent pas, y auraient échappé. Le projet de Winnipeg était dix fois plus rigoureux que celui de M. Black.

Que fera-t-on de cet impôt provincial sur le revenu?

M. Black, trésorier provincial, n'en fait pas de mystère. Puisqu'il demande à la législature de le voter, c'est qu'il juge que la province en a besoin. Puisqu'il juge que la province en a besoin, il le gardera pour la province. Sa fonction n'est pas de recueillir de l'argent pour la ville de Winnipeg ou les municipalités rurales.

Contre le lieutenant-gouverneur

L'étude du budget et le vote des crédits n'offrent rien de bien recréatif. Ce sont les séances les plus ternes que l'on puisse imaginer et les spectateurs des galeries s'ennuient on ne peut plus. Heureusement qu'un incident vient de temps à autre rompre la monotonie de ces débats. Ainsi lundi soir dernier.

C'était d'un gris à donner la nausée. Indifférence générale. On votait crédit sur crédit comme si ce n'eut été l'affaire de personne. "$15,050.00 pour le maintien de la résidence du lieutenant-gouverneur." M. Queen est debout. "Non." C'est du gaspillage. Pourquoi un lieutenant-gouverneur. C'est une survivance de la royauté, un reste d'anti-démocratie. Il vaudrait bien mieux supprimer ce personnage et consacrer ces $15,050 au soutien des veuves et des orphelins. M. Bailey emboite le pas à M. Queen. Le lieutenant-gouverneur est un anachronisme. Il devrait disparaître. M. Dixon soutient M. Bailey.

Ce sont les conservateurs qui ont défendu Sir James Aikins. MM. Taylor et Haig donnèrent la réplique à ses critiques. M. Craig s'est joint à eux. En sa qualité de procureur-général, il y était tenu.

$107,740 pour percevoir $587

La comédie Kelly dure. Nous voulons parler de la saisie des biens de *Thos. Kelly & Sons* par la province. Ces entrepreneurs construisirent les édifices du du parlement. Ils y travaillèrent la main dans la main avec le gouvernement Roblin. C'était un secret de polichinelle que la caisse du parti conservateur au Manitoba était alimentée par la générosité de *Thos. Kelly & Sons*. Tout ceci dégénéra en un scandale. Le gouvernement Roblin fut démis par le lieutenant-gouverneur Cameron et le gouvernement Norris lui succéda. M. Roblin et quelques-uns de ses ministres furent traînés devant les tribunaux. Leur procès fit sensation, mais le jury, composé de libéraux et de conservateurs, se divisa. L'affaire demeura en panne.

N'ayant pu envoyer au pénitencier Roblin et ses ministres, le gouvernement Norris voulut se reprendre aux dépens de Thos. Kelly. Traduit devant les tribunaux, sous l'inculpation de péculat, il fut trouvé coupable par ses pairs et envoyé à Stony Mountain. Ses amis, tout-puissants à Ottawa, ne l'abandonnèrent pas. Frappé par la loi, il n'en demeurait pas moins un ami déchu qu'on devait ménager; il savait tant de choses. Aussi lui fit-on la vie douce et lui accorda-t-on un régime d'exception. Cependant que ses adversaires libéraux, plus par nécessité politique qu'autrement, s'acharnaient contre lui. Le gouvernement Norris eut recours aux tribunaux civils. On épuisa toutes les juridictions, même celle du conseil privé. Cela fut coûteux. Les avocats, amis du gouvernement Norris, connurent des jours prospères. Thos Kelly, partie civile, perdit la partie et le Conseil Privé le condamna à rembourser à la province la modeste somme de $1,207,351.65, plus $363,694 d'intérêts et $107,748.02 de frais.

Où en est aujourd'hui cette affaire qui fit tant de tapage? A-t-on fait rentrer dans le trésor provincial l'argent dont Thos Kelly, au jugement du Conseil Privé, l'avait frustré? Le gouvernement Norris, qui avait juré de faire rendre gorge à Thos Kelly et ses amis, a-t-il tenu parole?

M. Craig, procureur général, vient de nous renseigner là-dessus. Si ce n'était que la province écope d'un million et demi, ce serait d'un haut comique.

Avocats, arbitrages et impôts — dans l'affaire Kelly, — ont coûté au trésor provincial la somme de $107,740. Avec tout cela nous avons pu faire rendre gorge à Thos Kelly... devinez combien? $587.00. Oui: cinq cent quatre-vingt-sept piastres. Pas un sou de plus, pas un sou de moins.

Le commerce des grains

Le gouvernement, avec l'appui des libéraux et de deux indépendants, a envoyé promener aux calendes grecques la motion de M. Evans. Ce député demandait une enquête sur les méthodes d'affaires des grandes maisons de commerce des grains à Winnipeg. Il avait l'appui du groupe conservateur et des ouvriers. Le débat n'a pas duré longtemps. M. Bracken ne voulait pas de la motion Evans parce que cela pouvait barrer la route à son projet de Commision des Blés.

Autres débats

Plusieurs débats d'importance moindre ont eu lieu. Signalons ceux du Fonds de Pension aux Veuves, du referendum de la *Moderation League* et de la liberté de parole.

Le premier a été provoqué par une demande de réduction du subside ordinaire au Fonds de Pension des Veuves. Ce fut un long débat, assez peu intéressant. Le gouvernement laissa ses adversaires pérorer tant qu'ils eurent du souffle et ce fut fini. M. Black, trésorier provincial, a seul, de la droite, participé au débat sur le referendum.

Toute la question se résume à ceci: aurons-nous un ou deux referendums? Un seul referendum, où l'on userait du vote préférentiel, coûterait moins cher. Mais donnerait-il satisfaction? Non, dit M. Evans. Mieux vaut dépenser plus et tirer la question au clair. On n'y parviendra que par deux referendums.

Le troisième débat, celui sur la liberté de parole, a déjà perdu beaucoup de sa saveur. Les députés ouvriers, froissés d'une décision du président de la chambre, décidèrent de faire de l'obstruction. Ce jeu dura toute la nuit et le lendemain jusqu'à dix heures de l'avant-midi.

LE PARI DU MILLIARDAIRE

Le milliardaire Pierpont Morgan avait pris pour devise l'adage suivant: "Labor improbus omnia vincit" (Le travail acharné vient à bout de tout). Les amis du riche Américain se faisaient souvent un malin plaisir de prendre sa devise en défaut chaque fois qu'ils le pouvaient.

Un jour que plusieurs d'entre eux étaient réunis à déjeuner avec lui, un de ses convives lui déclara qu'il connaissait une chose que Morgan, malgré son courage, son travail et sa patience, ne pourrait jamais faire; "Qu'est-ce donc?" demanda celui-ci.

"Je parie $1,000 que vous ne pourrez pas transporter d'un bout à l'autre de cette salle l'eau de cette carafe dans un tamis. — Je tiens le pari, répondit le milliardaire, à condition que vous me donniez le temps de l'exécuter, un an au maximum. — Soit."

Les assistants parièrent pour ou contre. Plusieurs mois se passèrent sans qu'on entendit parler de rien.

Un jour, cependant, tous ceux qui avaient assisté à ce bizarre défi reçurent une nouvelle invitation à déjeuner chez le milliardaire. Ils s'empressèrent de s'y rendre. Après le repas, Morgan déclara qu'il était en mesure d'accomplir l'exploit, objet du pari. Il se fit apporter un tamis.

Puis, se dirigeant vers la fenêtre, il l'ouvrit et prit sur le rebord la carafe. S'emparant d'un marteau, il la cassa dans le tamis et jeta les morceaux de verre. Il ne resta alors dans le tamis qu'un bloc de glace que Morgan transporta sans difficulté à l'autre bout de la pièce. Il avait attendu qu'il gelât pour exécuter la gageure.

UNE MAGNIFIQUE INITIATIVE

Son importance et sa nécessité — Pourquoi, sur la prière de l'Association canadienne-française d'Education d'Ontario, l'Université d'Ottawa fonde une école de pédagogie bilingue — Le formidable danger qu'offrent les écoles officielles

Nous avons brièvement annoncé déjà la fondation résolue et l'ouverture prochaine, sous les auspices de l'Université d'Ottawa, d'une école de pédagogie bilingue. Nous voudrions y revenir aujourd'hui avec quelque détail; car l'événement nous paraît l'un des plus considérables, et des plus heureux, qu'on nous ait depuis longtemps présentés.

Il n'est pas besoin d'insister sur l'extrême importance d'une saine formation du personnel enseignant. Cela est vrai en tout pays. A combien plus forte raison dans une région où ce personnel doit se défendre contre tout un ensemble de circonstances hostiles?

Instituteurs et institutrices de l'Ontario — religieux et laïques — ont tenu dans la lutte scolaire un rôle admirable. Mais les héros d'hier et d'aujourd'hui ne vivront point toujours, et chez ceux qui les devront remplacer, d'excellentes dispositions naturelles peuvant être gâtées par une formation défectueuse.

Et à quoi servira-t-il de se battre pour obtenir le droit légal de donner un enseignement bilingue convenable, si l'on constate un beau matin que l'on ne dispose point d'un personnel capable d'assurer cet enseignement?

Les chefs de la minorité franco-ontarienne n'ont pas voulu perdre de vue cet aspect de la question. Ce fut, du reste, l'un de leurs principaux soucis, en même temps qu'ils organisaient la résistance et menaient une méthodique campagne de propagande, que d'élever le niveau de leurs écoles.

A Ottawa, par exemple, on a nommé à la surveillance générale des écoles bilingues un technicien de grand talent, ancien inspecteur officiel, et qui travaille avec persévérance à l'amélioration de l'enseignement. Instituteurs et institutrices se sont groupés pour leur perfectionnement professionnel, etc.

Mais la fondation projetée est d'allure et de portée beaucoup plus générale. Ceux qui connaissent l'esprit de suite des directeurs de la campagne scolaire la pouvaient prévoir depuis quelque temps. Elle apparaissait comme la conséquence et le logique complément d'un acte posé voici une dizaine de semaines.

Rappelons en effet quelques textes qui éclairent et expliquent l'initiative nouvelle.

On n'a pas oublié que, le 10 janvier dernier, M. le sénateur Belcourt, au nom de l'Association canadienne française d'Education d'Ontario, adressait aux "commissions scolaires et aux parents canadiens-français" de la province une communication d'importance considérable. Il y dénonçait, en un langage volontairement modéré, mais très ferme, l'insuffisance des écoles pédagogiques officielles.

"Nous avons suivi depuis cette date (1912)", disait-il, "le fonctionnement des écoles de formation pédagogique établies par le gouvernement à Ottawa, Vankleek Hill, Sturgeon Falls et Sandwich pour la formation des instituteurs bilingues. Nous avons observé de près les résultats chez les institutrices sorties de ces institutions. A plusieurs reprises, nous avons fait connaître aux autorités provinciales ce que nous avons trouvé de défectueux dans l'organisation de ces écoles. Afin de donner au ministère de l'instruction publique tout le temps voulu pour y remédier, nous avons attendu jusqu'à ce jour avant de porter publiquement nos plaintes et indiquer à nos compatriotes la conduite à suivre à l'égard de ces écoles."

Puis, après un hommage au corps enseignant qui a fait la grande lutte, le président de l'Association déclarait:

"La nouvelle génération d'institutrices qui est à se préparer dans les écoles de formation pédagogique du gouvernment nous inspire cependant les appréhensions et les craintes les plus grandes pour l'avenir. En effet, une étude minutieuse de l'organisation des programmes et de la direction de ces écoles nous permet d'affirmer qu'elles manquent totalement leur but: elles forment des institutrices qui, à moins qu'elles ne s'y préparent par des études personnelles, sont incapables d'enseigner selon les méthodes bilingues préconisées par la science pédagogique. De leur propre aveu, les institutrices formées dans ces institutions ne peuvent donner l'enseignement que selon les méthodes absurdes du Règlement XVII. Il en résulte généralement que, sans le savoir, les institutrices ainsi formées changent totalement la physionomie de nos écoles bilingues, en font des écoles purement anglaises, où le français est relégué à la dernière place, quand il n'est pas totalement négligé. La conséquence est que le développement intellectuel des enfants canadiens-français est très gravement compromis."

Cette sentence terrible s'appuyait sur des "considérants" d'une grande force.

"Comment pourrait-il en être autrement", disait en effet M. Belcourt, "lorsque nous constatons que le personnel de ces écoles pédagogiques bilingues connaissent les deux langues est réduit à l'unité, que le principal et les autres professeurs ne connaissent pas le français, que les cours d'entrainement pédagogique, même celui des méthodes de l'enseignement du français, ne se font qu'en anglais, que le temps donné à l'enseignement de la langue française proprement dit est limité à trois heures par semaine et même que l'échec en langue française, aux examens finals, ne constitue pas un obstacle à l'obtention des brevets d'enseignement!"

"On peut se faire une idée," concluait-il, "de la connaissance du français et des méthodes d'enseignement bilingue des institutrices qui sortent de ces écoles pédagogiques, si nous ajoutons que le département s'applique à recruter les futures institutrices parmi les élèves de 14 ou 15 ans qui déjà ont dû abandonner deux ans à l'avance l'étude du français pour passer le ridicule examen d'"Entrance" et qu'il envoie pendant deux ans, à prix d'argent, se préparer à entrer à ces institutions dans un 5me cours presque exclusivement anglais qu'il a établi à Sturgeon Falls. L'expérience démontre que la majorité des institutrices ainsi formées ne subiraient pas convenablement une épreuve ordinaire de dictée française. Ce n'est pas certes ces institutrices qui sont à blâmer; elles sont plutôt victimes du régime auquel elles ont été soumises. Et nous sommes heureux de le dire, la plupart d'entre elles font les plus grands efforts pour suppléer aux graves lacunes de leur formation pédagogique bilingue."

* * *

La constatation d'un pareil état de choses, gros de tels dangers, commandait une série d'actes, tout un système de défense.

Dès le 10 janvier M. Belcourt, au nom de l'Association d'Education, demandait "fortement" aux parents et aux commissions scolaires:

"(a) De ne permettre à aucun prix et de défendre à leurs enfants qui se destinent à l'enseignement de suivre le 5me cours établi à Sturgeon Falls;

"(b) D'établir le plus vite possible, dans toutes les paroisses où il n'y en a pas encore, un 5me cours bilingue conduit selon les méthodes bilingues et d'y faire avec le plus grand soin la préparation académique bilingue des futures institutrices, avant de les envoyer faire l'année de formation pédagogique requise pour l'obtention des brevets;

"(c) De bien s'assurer des connaissances du français et des méthodes bilingues d'une institutrice avant de lui confier leurs enfants et leur école. Le brevet de 3me classe anglo-français n'est pas toujours une preuve de capacité dans l'enseignement bilingue."

C'était une première ligne de défense, mais une première ligne seulement. La deuxième sera dressée par la nouvelle Ecole de pédagogie.

Les futurs maitres y recevront la formation professionnelle et morale la meilleure. Par là, on obviera au double danger que présentent les écoles officielles: la déformation professionnelle par les méthodes ci-dessus exposées; l'affaiblissement des convictions religieuses par une atmosphère défavorable. (Ce dernier point, brièvement touché dans la lettre du 10 janvier, est développé dans celle du 14 mars, dont l'on trouvera plus loin le texte. Nous ne faisons que le signaler ici, afin de ne point alourdir davantage, par des citations nouvelles, un article déjà trop long.)

Une fois de plus, on aura vu travailler côte à côte, pour le bien commun, les divers éléments de notre population, les représentants de ses plus hautes et de ses meilleures traditions.

Souhaitons, de tout coeur, à la magnifique initiative où s'associent les noms de l'Université d'Ottawa et de l'Association d'Education bonheur et prompt succès...

Omer HEROUX.

— Le "Devoir".

N'OUBLIEZ PAS DE CITER CET EXEMPLE

Dans un livre palpitant d'intérêt, "Aux glaces polaires", livre admirable que notre jeunesse surtout aurait profit à lire, à relire, à méditer, le R. P. Duchaussois, O.M.I., raconte les «labeurs et les héroïques souffrances des Pères Oblats, des Soeurs Grises de Montréal et des religieuses de la Providence, évangélisant les Indiens et les Esquimaux de l'Ouest canadien.

L'auteur décrit la pauvreté et souvent la misère noire qui paralysent les oeuvres, ruinent les santés et réduisent les ouvriers apostoliques à se contenter d'une nourriture insuffisante, quand elle n'est pas repoussante; et il se demande comment les missionnaires ont toujours échappé à la mort par la faim. Il y voit une protection manifeste de saint Joseph, officiellement proclamé "procureur en chef" des missions.

L'intervention du saint aux heures critiques fut souvent, en effet, évidente et semble dans bien des cas miraculeuse. Laissons l'historien des "Glaces polaires" nous en citer un trait.

"L'une des dernières interventions merveilleuses du saint Pourvoyeur, que nous avons apprise, sauva d'une famine imminente l'orphelinat Saint-Joseph, au fort Résolution, sur le Grand-Lac-des-Esclaves. Elle date du mois de mars 1917.

La pêche de l'automne avait été insuffisante, et la chasse à l'orignal, sur laquelle on compte toujours un peu pour "combler les vides", avait fait entièrement défaut, tout l'hiver.

Aux "caribous" (rennes), il ne fallait pas songer. Leurs troupeaux ne fréquentaient plus, depuis des années, ces parages du Grand-Lac. De plus, c'était l'époque de leur retour à la mer Glaciale. Des sauvages arrivés de l'est du lac, à 500 kilomètres du fort, avaient dit que les bois favoris des rennes pour leur hivernement étaient désertés.

La pêche sous la glace n'avait jamais été si misérable. Les Frères Kérautret et Meyer, qui étaient allés se loger sur un îlot lointain, avaient pris quatre truites en dix jours, avec leurs 70 hameçons tendus ensemble, sur un long espace dans l'eau profonde. La visite de ces hameçons avait même failli être fatale au Frère Meyer. S'avançant, un matin, dans la brume qu'écrase toujours un froid de 40 degrés centigrades, il n'aperçut pas une large crevasse qui s'était formée pendant la nuit et il y tomba. Il ne dut son salut qu'au long manche d'un outil destiné à creuser des bassins, qui se posa en travers sur la glace, et auquel il se trouva suspendu par les mains.

* * *

Cependant les réserves achevaient de s'épuiser. Cent orphelins, dix Soeurs Grises et autant de Pères et Frères ressentaient les premiers tiraillements de la faim.

Un soir, le Père Duport, supérieur de la mission, n'en pouvant plus d'inquiétude, alla au réfectoire, où il trouva les enfants attablés avec de petits morceaux rôtis des derniers poissons. Prenant l'air mécontent, il dit:

— Mes enfants, si nous sommes dans la misère ce n'est pas la faute de nos Frères: ils ont tout essayé; ni de vos bonnes Soeurs: elles ont tout sacrifié pour vous. C'est votre faute à vous!

Plusieurs crurent qu'on leur reprochait de trop manger et se mirent à sangloter.

— Ce n'est pas cela, reprit le Père Supérieur. Si je suis fâché, très fâché, c'est que vous ne priez pas saint Joseph avec assez de ferveur. Voilà ce que je veux dire.

Sur cette explication, tous les petits se lèvent et promettent de prier "de toutes leurs forces".

La Soeur Supérieure, mise en demeure de fixer le nombre des caribous, répond qu'il en faut cent, "pas un de moins".

— Eh! bien, mes enfants, à genoux!

Une nouvelle neuvaine commence, séance tenante, pour sommer saint Joseph de procurer les cent caribous.

Le surlendemain, c'était la fin des vivres.

Le Père Duport fit venir les deux chasseurs "engagés" de la mission:

— Attelez tout de suite vos chiens et partez.

Les sauvages haussèrent les épaules:

— Mais tu sais bien comme nous, Père, qu'il n'y a rien, plus rien. C'est impossible.

— Partez, vous dis-je. Allez nous tuer cent caribous, pas un de moins. Saint Joseph nous les doit, puisqu'il nous les faut et que nous les lui demandons. Il vous les enverra.

Tout à fait certains qu'ils allaient à un échec, mais payés pour cela, les hommes partirent.

Ils n'avaient pas marché deux jours, courte distance pour nos pays, qu'une armée innombrable de rennes débouchait sur le lac, devant eux, et venant de l'est, contre toutes les lois suivies, de mémoire d'Indien, par ces animaux nomades.

Abasourdis de voir si subitement, et en ces lieux, plus de caribous qu'ils n'en avaient jamais rencontrés à la fois, les chasseurs se ressaisissent, se mettent en position, et procèdent à l'exécution de la bande, qui détale sur le flanc. Un renne tombait, et deux parfois, à chaque balle de leur puissante carabine. Le troupeau dispersé, les Indiens s'en furent compter les morts.

Il y en avait cent trois.

C'était au moment même où les Soeurs et leurs orphelins, réunis à la chapelle pour la neuvaine, suppliaient saint Joseph, "dans une prière à fendre l'âme", de donner vite les cent caribous, pas un de moins.

Le Père Duport, qui nous rendit compte lui-même de ce "haut fait" du cher saint du Mackenzie, finissait par cet avis, auquel c'est notre bonheur de nous conformer toujours:

"Si vous avez quelquefois un petit mot à adresser à vos auditeurs sur la puissance et la bonté de saint Joseph, n'oubliez pas de nous citer en exemple, car je suis persuadé, et ce n'est pas d'aujourd'hui, que c'est lui qui nous soutient et nous fournit largement tout ce qui est nécessaire à notre subsistance, dans ce vaste désert glacé. Nous l'avons prié souvent dans nos différentes entreprises; et, à sa gloire, je dois dire que nous avons toujours été exaucés."

Le comble de la paresse

On parle d'un peintre dont la paresse est proverbiale.

Il est tellement flemmard, renchérit Berlureau, qu'il ne fait que des paysages d'hiver pour ne pas se donner la peine de mettre des feuilles aux arbres.

En soirée de famille

Chez les Dubillard il n'a été question que des nouvelles sensationnelles du jour: la femme coupée en morceaux, le marié dépècé, etc. Ensuite, chant et piano.

Discrètement, le jeune Gontard s'approche de M. Dubillard, et lui dit avec émotion:

— Monsieur, je serais heureux si vous me donniez la main de votre fille...

M. Dubillard, ahuri:

— Vous pensez donc que je veux la couper en morceaux?



LA MAISON IDEALE

Egale à votre situation, Mesdames, votre maison, pour être vôtre, doit être en rapport aussi avec vos espérances. Ce n'est pas tout pour la bâtir, pour la choisir, ou pour la disposer, d'avoir consulté le passé de votre race, d'en avoir respecté les traces vénérées, d'y avoir harmonieusement mélangé les vieux souvenirs avec vos propres goûts, d'y avoir peut-être aménagé une galerie des aïeux qui surveillent avec amour dans leurs cadres dorés le présent de leur lignée. Il faut encore penser à l'avenir et ménager au foyer la place des berceaux, et le lit des jeunes fiancés quand les fils ou les filles auront grandi, la chambre aussi de l'hospitalité sans laquelle il n'y a pas de maison heureuse.

Les anciens pour tout cela faisaient des maisons grandes comme leurs désirs et comme leurs énergies. Ils dilataient avec joie les espaces et n'avaient pas peur d'élargir les chambrées en attendant la vie. Elle vous épouvante aujourd'hui, Mesdames, la vôtre dont vous ne savez pas faire un assez généreux usage, celle aussi que vous pourriez donner aux autres (et que vous leur refusez lâchement quelquefois), celle enfin qui attend de vous des concours et des accueils que vous ménagez trop à l'amitié...

Ayez donc, dans la limite de vos ressources, des demeures largement ouvertes, hospitalières, à l'instar de votre coeur. Votre genre de maison, sans que vous vous en doutiez, en donne ainsi la mesure. Il dit votre logis, à tout oeil exercé, à toute oreille attentive, si vous aimez la famille, si vous êtes des patriotes, si vous avez de multiples affections, ou bien si vous n'êtes que des égoïstes, ne pensant qu'à vos propres aises et ne rêvant que votre individuel bonheur. Il a révélé plus haut la banalité de certaines âmes et leur désespérante médiocrité par le faux luxe de ses décorations, par la misère cachée des garnitures, par la mesquine galerie qui veut jouer au grand hôtel, par les portes à petits carreaux, par les murs stuqués, par les marbres mal assortis des cheminées qui, sous des apparences d'élégance suintent moins encore l'économie des entrepreneurs que le goût de pacotille des propriétaires.

Comme elles sont plus familiales, ces vieilles maisons entre cour et jardin, protégées par des portes sûres qui rendent le logis plus intime et mettent à l'abri des indiscrétions de la rue! Mais aujourd'hui on veut être vu et surtout on attache une plus-value ridicule à l'avantage de voir toutes les promiscuités du carrefour, comme si la moralité des serviteurs et des enfants y pouvait gagner quelque chose, comme si une telle recherche de situation en bordure n'était pas une perpétuelle invite au désoeuvrement. Il vaudrait mieux avoir un seul oeil vigilant sur les allées et venues intérieures, que les deux sans cesse occupés au va-et-vient des passants...

Beaucoup de maisons, mal disposées pour soi-même, pour la famille et pour les amis, manquent surtout d'arrangement pratique, hygiénique et moral, pour les domestiques. Je voudrais, Mesdames, entendre dire que c'est du moins l'une de vos préoccupations. Comprenez d'un mot, sans que j'y insiste, que la mansarde de la petite bonne ou de l'apprenti a tout de même quelque droit à l'air et au soleil, au linge renouvelé, à la targette qui ferme intérieurement la porte contre des initiatives qui vous causeraient sans doute de l'étonnement, de la confusion et de la douleur, si vous veniez à les apprendre. Il peut être nécessaire d'utiliser les soupentes d'escalier et les espaces libres des combles, mais à ces conditions préalables de salubrité de toute espèce.

Dans les vieux logis, on ménageait le cabinet de la bonne ou du serviteur fidèle tout auprès des maîtres, pour les servir à toute heure. C'était une sécurité de soins empressés; c'était une continuelle vigilance sans suspicion, qui n'avait rien que d'honorable; c'était une sauvegarde préalable contre la très dangereuse promiscuité de tout un personnel de tout sexe, au plus haut des étages. Les chambres des domestiques devraient bien rentrer, pour le commun bonheur et pour la commune vertu, dans le souci des architectes et des maîtresses de maison. Réservez-vous un cabinet de toilette de moins, Mesdames, ou privez-vous d'un petit boudoir chinois ou japonais, pour donner un chez soi convenable, dans votre chez-vous, à la petite bonne qui vous arrive naïve souvent de la campagne et qui se trouve très vite déniaisée par le voisinage. En travaillant à la conservation de sa vertu, vous aurez travaillé d'une manière étrangement efficace au bon service et à la prospérité de votre propre famille.

* * *

Maintenant, pour me plaire, votre maison, petite ou grande, mais de bon goût, sérieuse et prête comme vous-mêmes à tous les accueils, enrichie de tous les vieux souvenirs conservés, et réalisant, si vous le voulez, tout le progrès des derniers conforts modernes, qui jettent à profusion partout la chaleur et la lumière en un instant, votre maison a besoin de quelque chose encore, que beaucoup de vous ne savent plus y ajouter, ou qu'elles y cachent avec une sorte de crainte et presque de honte, derrière le rideau d'une pièce profonde, alors qu'il devrait être au premier plan, chez des chrétiennes qui font du moins profession de l'être.

Vous vous souvenez de l'origine sacrée de la maison, soeur du temple où Dieu réside, sanctuaire du culte domestique où les païens eux-mêmes élevaient des autels pour la prière familiale. Et vous n'avez point oublié la nécessité de la vie intérieure que j'ai réclamée moins pour le bonheur que pour la valeur même des habitants. Or, la plupart des intérieurs manquent aujourd'hui à la fois de ce qui favorise le recueillement et de ce qui excite à la prière. Car ils sont pleins de tout ce qui dissipe les pensées, de tout ce qui les paganise, bronzes, estampes, livres et dessins profanes, et j'y cherche vainement la grave image, le buis bénit qui fait penser aux morts et rappelle aux réalités de la vie, et le vieux "Christ" devant lequel on s'agenouille en commun, sous les bras étendus de qui l'on s'abrite aux heures difficiles, dans le doux baiser duquel on espère de meilleurs jours.

Est-ce que ce n'est pas douloureusement vrai, cela, Mesdames, que le respect humain proscrit ainsi Dieu jusque dans le secret de vos demeures? Il en est peu de vous, en tous cas, qui osent placer son emblème divin dans leur vestibule, dans leur salon, dans leur salle à manger. Des scènes profanes, des statues sans nom, parce qu'elles sont quelconques, des bronzes impurs souvent trônent en ces pièces d'honneur. Sur les tables, on trouve toute la littérature du paganisme et le long des murs tout l'art exotique assemblé, des panoplies, des vaisselles, des marines ou des dix cors. Mais chez des chrétiennes mêmes qui communient chaque semaine, qui vont à l'église presque tous les jours, il faut faire toutes les pièces pour trouver un Christ dans une alcôve. Et quand le prêtre y apporte à certaines extrémités le sacrement des mourants, il n'y a même pas un crucifix à dresser sur la table. Il faut chercher quelquefois longtemps dans un placard lointain la réserve presque évaporée d'eau bénite.

Je ne puis pas croire, bien que ce ne soient là que des dehors par lesquels il est imprudent parfois de juger, que la foi en Dieu soit bien vive, que la flamme de la vie chrétienne soit bien ardente, que les enfants soient élevés bien religieusement, qu'on puisse espérer pour bientôt, malgré des désirs exprimés, la conversion du mari indifférent, dans des demeures ainsi paganisées, d'où tout ce qui rattache à Dieu est absent. Je ne vous demande pas, Mesdames, de faire une montre provocante de votre foi et de recourir à des exhibitions de piété exagérée dans vos appartements; mais tout de même une croix pour prier et pour espérer, c'est le minimum, que souvent on cherche en vain.

GERBE DE PENSEES

Etre bon, c'est mettre son esprit, son coeur et ses forces au service de tout le monde.—Mgr Sylvain.

* * *

Le parler peu, tant recommandé par les sages, ne s'entend pas qu'il faille dire peu de paroles, mais n'en dire pas beaucoup d'inutiles; car, en matière de parler, on ne regarde pas à la quantité mais à la qualité et il me semble qu'il faut fuir les deux extrémités.—Saint François de Sales.

De la bonne musique

Lasse d'attendre, dans un parloir de couvent, je commençais à faire des pas de retour, quand un murmure, d'abord vague, puis très distinct, d'une mélodie de "Chaminade" me ramena vite à ma chaise. C'était de jeunes doigts qui effleuraient les touches du piano, mais la maîtresse de musique avait certainement donné à l'enfant une idée de l'harmonie, de la beauté et de la mystérieuse puissance de ce morceau, car c'était un peu de son coeur que la fillette semait sur les notes du clavier.

Encore sous le charme de ces sons mélodieux, je viens vous parler, chères lectrices, de cette femme artiste, célèbre pour son âme musicale: Madame Cécile Chaminade. Cela intéressera surtout celles qui aiment la bonne musique et qui en étudient les auteurs.

Madame Chaminade naquit à Paris, mais elle grandit et vécut constamment au Vésinet, place idéale pour l'épanouissement d'une âme musicale. Sa maison familiale était un vrai nid de verdure, enveloppée de grands arbres et entourée de pelouses et d'arbustes fleuris. Le talent de Madame Chaminade se révéla, comme chez la plupart des musiciens, dès la plus tendre enfance, car elle n'avait pas encore huit ans qu'elle composait déjà de simples mélodies et même des cantiques qui furent chantés par les petites filles de son église paroissiale: l'église du Vésinet.

Les promesses de son enfance se réalisèrent d'une manière merveilleuse. A peine sortie de l'adolescence, elle devint un compositeur célèbre en même temps qu'une virtuose admirable. Cependant sa famille ne lui permit pas de suivre des cours au Conservatoire, car on ne voulait pas en faire un professionel, mais on lui donna les plus grands maîtres du temps. Le Coupey lui enseigna le piano, tandis que Savard l'initiait à l'harmonie, la fugue et le contrepoint. Bizet, l'immortel auteur de "Carmen", donna le premier essor à l'épanouissement de son talent et lui aida beaucoup de ses conseils. Elle paracheva son éducation musicale en voyageant beaucoup, suivant les auditions des grands centres musicaux.

Je citerai parmi les ravissants morceaux de cette femme auteur: "Danse Créole", "La Lissonjere", "Automne", "Sous Bois", qui ont un charme exquis et qui démontre une âme aimante, sachant communiquer aux autres l'impression de sa joie ou de ses tristesses. Il faut aussi apprécier les petites pièces de l'album des enfants, qui contiennent tant d'idées charmantes et fraiches. Ses six études de concert sont aussi des oeuvres très remarquables et très puissantes dont il faut louer le souffle inspiré et la profondeur de pensée.

Madame Chaminade a aussi un grand nombre de pièces vocales à son crédit. Ses mélodies douces et pures affirment un sentiment musical profond et tout à fait personnel.

GERTRUDE.

CONSEILS

POUR LES TRICOTEUSES

Qu'elles tiennent un morceau de papier dans leur sac à tricoter. Quand elles sont à la fin d'un rang, elles percent un trou dans le papier du bout du crochet. C'est beaucoup plus facile de compter les trous sur le papier que de compter les rangs après le tricotage.

* * *

POUR METTRE DE COTE LES CHAPEAUX D'HIVER

Enlevez d'abord la garniture, puis brossez bien pour enlever toute la poussière et bourrez bien ensuite avec des chiffons de papier. Les journaux sont préférables, car l'huile de l'imprimerie est insupportable aux insectes.

* * *

POUR ENLEVER L'ENCRE SUR DU LINGE BLANC

Exprimez le jus d'un citron sur les taches et exposez au soleil. Le suc acide absorbe l'encre et il ne reste plus qu'à savonner et rincer à l'eau pure.

LES OUBLIETTES

Dans les oubliettes de l'âme
Nous jetons le meilleur de nous
Qui languit lentement dissous
Par une moisissure infâme.

Pour le vice qui nous enflamme
Et pour le gain qui nous rend fous,
Dans les oubliettes de l'âme
Nous jetons le meilleur de nous.

Comme personne ne nous blâme,
Parfois, nous nous croyons absous,
Mais un cri nous vient d'en dessous:
C'est la Conscience qui clame
Dans les oubliettes de l'âme.

Maurice ROLLINAT.

L'AIEULE

J'ai tant ri avec mes petites-filles que, oubliant mon âge, j'ai voulu courir avec elles au jardin. Mais brusquement, le poids de mon corps m'a rejetée sur ma bergère, et le coeur plus lourd que mes jambes, je les ai vues me quitter gaiement...

C'est une sensation étrange, cette rentrée brutale dans la réalité... Je suis vieille et... je l'oublie! Mon coeur reste si pareil!

Quand je me vois à l'improviste dans une glace, je ne reconnais pas la grosse dame aux yeux ternes!...

Mon Dieu, aidez-moi à avoir l'âge de mon âge, à subir sans surprise ni révolte le sort de tous. C'est très difficile de bien vieillir. On devrait s'y exercer toute la vie...

Nous vivons comme si nous ne devions jamais devenir lourdes, impotentes, puis mourir...

J'ai cueilli des monnaies du pape. Leurs feuilles rondes n'étaient plus vertes de ce vert sans nuance, robuste et si banal.

Elles étaient fripées, jaunes, lamentables, vieilles. Elles étaient comme moi...

D'un coup d'ongle je les ai détachées et alors leurs âmes ont apparu! Petites choses diaphanes dont la candeur défie le temps.

Sous ma gaine flétrie, je veux développer mon âme blanche, mon âme qui toujours vivra..., et vraie chrétienne, je saurai perdre ma jeunesse sans me plaindre, puisqu'en moi se prépare ma jeunesse sans fin du ciel...

Elles vont être bien lourdes, mes peines du jour... Mais vous serez là, mon Dieu!

Quand j'étoufferai de chagrin, un souffle de votre adorable tendresse m'enveloppera. La suavité du ciel descendra dans ma pauvre âme.

Et ravivée, confiante, presque heureuse, je porterai jusqu'au bout mon noir fardeau...

RECETTES

CREME DE CELERI

Prenez trois tasses de céleri coupé en dés, une pinte d'eau, deux tasses et demie de lait, une tranche d'oignons, trois cuillerées à table de beurre, le quart d'une tasse de farine, sel, poivre, un jaune d'oeuf, le quart d'une tasse de crème.

Laver et nettoyer le céleri, le couper en morceaux, le faire cuire dans l'eau bouillante, jusqu'à ce qu'il soit tendre et le passer au tamis. Chauffer le lait avec l'oignon, l'enlever et ajouter le lait au céleri. Dans une casserole, cuire trois cuillerées à table de beurre, lui ajouter la farine, le lait mêlé au céleri. Assaisonner de sel et poivre. Servir avec croûtons frits. Dans la soupière défaire le beurre, y mettre le jaune d'oeuf, la crème, et faire la liaison en versant le liquide chaud.

SAUCE AU CHOCOLAT

Une chopine de lait. Les jaunes de deux oeufs; une demi-tasse de sucre; 1 carré de chocolat. Faites bouillir le lait dans une bouilloire double, et ajoutez le chocolat et le sucre. Battez les oeufs en neige, et versez-y le lait bouilli. Remettez dans la bouilloire et faites cuire en tournant constamment jusqu'à ce que la sauce soit épaisse et colle à la cuiller. Servez chaude.

Autour du Séminaire Canadien des Missions Etrangères

L'abbé Rondeau, un des membres du nouveau Séminaire canadien, publiait, voici quelques mois, un tract intitulé: "Vers les terres d'infidélité". Il y montrait la nécessité d'un nombre croissant de missionnaires pour porter aux foules infidèles les lumières de la vraie religion. Aujourd'hui c'est un moyen qu'il indique, comme la voie à suivre à ceux des nôtres qui voudraient être du nombre de ces missionnaires. Afin de faciliter en effet les vocations, un séminaire vient de se fonder sous la direction de l'épiscopat canadien et avec l'approbation et à la grande joie de Rome. On trouvera dans la brochure de l'abbé Rondeau les raisons de cette fondation, ses espoirs, les manières de l'aider, etc. La diffuser c'est donc travailler pour la cause des missions si chère au coeur du Souverain Pontife.

JEAN DE LA BRETE — ROMAN D'AMOUR

L'AILE BLESSEE

Feuilleton LA LIBERTE — Numéro 1

"Le sens commun est le moins commun de tous les sens." Cette affirmation un peu sceptique ne pouvait s'appliquer à Paulin Gerbert. Fils d'un cultivateur aisé, qui avait lui-même reçu l'instruction d'un collège de province, il avait fait ses études complètes et terminait son droit à Paris quand son père mourut.

Ses goûts demeuraient ceux d'un terrien; aussi, en se voyant, très jeune, héritier d'une grande aisance, son premier soin fut de penser que l'intérêt de cultiver ses terres, de lutter avec la nature pour aider les les choux à pousser et les raisins à mûrir était très supérieur au plaisir de batailler pour les affaires des autres.

Sans ambition, n'ayant aucune des idées de son bonhomme de père, qui, après avoir entendu la plaidoirie d'un avocat de talent, rêvait pour son fils la gloire de l'éloquence, il jugeait que l'idéal d'une vie paisible, active dans la diversité de ses travaux, appréciable par son indépendance, poétique de par les beautés de la nature que M. Gerbert aimait passionnément, — il rimait même volontiers en son honneur, — valait l'idéal le plus glorieux.

Il ne rabattit jamais de son enthousiasme en voyant de près l'envers de la médaille, car son heureux caractère prit en douceur ou en riant les ennuis campagnards.

Il s'établit donc pour toujours dans une maison acquise par son père, il y avait quelque vingt-cinq années. Il espérait y vivre longtemps avec sa mère, mais elle suivit de près son mari sous les cyprès du cimetière de Candes.

Deux ans plus tard, Paulin épousa une jeune Vendéenne qu'il avait vue à la foire de Cholet.

Elle était la fille de gros et riches fermiers, mais, orpheline de mère, avait été élevée en partie dans un couvent. Grande, avec un visage fin et distingué qui rappelait celui d'une aïeule bretonne dont l'extrême beauté restait légendaire dans la famille, il n'était point étonnant qu'elle fût remarquée partout où elle allait.

Comme son mari, elle avait le goût de la vie tranquille, libre, et son indépendance se manifestait même dans les détails de sa toilette. C'est ainsi que, en arrivant en Anjou, elle adopta, pendant la semaine, le petit bonnet du Saumurois, terminé sur la nuque par un large noeud de ruban.

Si on lui reprochait cette innovation, qui paraissait singulière dans sa situation, elle répondait que toutes ses aïeules avaient porté des coiffes, qu'elle se souciait fort peu des critiques, que cette coiffure était la seule pratique pour surveiller au dehors son personnel et mettre la main à la pâte si bon lui semblait. Elle la portait du reste d'une façon qui s'alliait avec des vêtements d'une coupe simple mais toujours élégante.

Elle vécut heureuse entre son mari, ses enfants, les occupations nombreuses d'une vie moitié de bourgeoise moitié de fermière.

De son passage dans une pension bien tenue, elle avait conservé, avec l'amour de la lecture, un certain affinement qui la portait à vivre retirée, afin d'éviter des relations en désaccord avec ses goûts ou avec elle-même.

Mais M. Gerbert, qui, par ses connaissances en droit, rendait sans cesse des services autour de lui, créa promptement à sa femme une intimité agréable avec des voisins immédiats. De plus, au moment des chasses, grand chasseur durant deux mois, il amenait souvent à déjeuner ou à dîner des châtelains, qui, s'ils appréciaient l'excellente cuisinière de Mme Gerbert, aimaient encore plus la simplicité d'un accueil toujours cordial et la conversation sensée d'une femme dont les contrastes offraient à leur observation une piquante originalité.

Dans ces occasions, et dans les visites de voisinage, le petit bonnet était supprimé, et Mme Gerbert n'avait plus rien de la fermière, même pas de la raideur ou de la timidité, car "elle était, disait-elle, ce qu'elle était" et s'inquiétait fort peu de manquer à des usages conventionnels. Du reste, bien que la conversation des chasseurs ne passe ni pour fine, ni pour variée, Mme Gerbert, observatrice et intelligente, trouvait à glaner dans ses rapports fréquents avec des hommes du monde.

Peu à peu, elle abandonna complètement l'usage qu'elle avait adopté quand son mari devenu maire, puis conseiller d'arrondissement et enfin conseiller général, se vit dans l'obligation d'étendre ses relations.

Ils perdirent, en trois semaines, deux fils de cinq ou six ans. Dans cette cruelle épreuve, Mme Gerbert fut réellement la force du ménage, tant par sa tendresse pour son mari écrasé que par son esprit lucide et la fermeté de son caractère.

Trois ans après ce double chagrin, ils eurent un dernier enfant, une fille, qui fut élevée avec le soin le plus tendre. Ces gens sensés, qui avaient laissé une partie de leur bon sens dans les précédentes, furent en admiration perpétuelle devant une enfant très jolie, gracieuse et d'une vive intelligence.

Ils la gardèrent chez eux avec une institutrice jusqu'à l'âge de quatorze ans, puis, voulant que son instruction et son éducation fussent perfectionnées, ils décidèrent, malgré les conseils du frère de Mme Gerbert, archiprêtre à Terray, de la mettre pensionnaire chez les Dames anglaises de Neuilly, chanoinesses de Saint-Augustin.

— Pourquoi choisir Paris? leur dit M. Ceyrel. A Angers ou à Tours, vous avez de bonnes institutions.

— Elles ne peuvent être comparées comme intelligence au couvent dont nous parlons, et vous savez que Paula est très développée.

— J'entends! mais je n'aime pas que vous la sortiez aussi complètement de son cadre. Qui vous a donné cette idée?

— Nos voisins et amis les Dutheil, dont la fille est pensionnaire chez les chanoinesses. Donc Paula ne sera pas isolée, et enfin elle apprendra facilement l'anglais.

M. Ceyrel était partisan de quelques années de pensionnat pour Paula, parce que, plus elle grandissait, plus grandissait l'adulation de son père, et l'archiprêtre avait lui-même conseillé de prendre une décision qui serait un jour, selon lui, salutaire à l'enfant. Mais il aurait choisi une institution relativement simple, car il pensait que les facultés de sa nièce devaient être cultivées dans le sens qui convenait à sa naissance modeste, et non dirigées vers une intellectualité qu'il jugeait dangereuse pour le moment où Paula reviendrait définitivement sous le toit paternel.

Mais, quand il exprima clairement son idée, M. Gerbert répondit:

— Mon cher beau-frère, vous estimez beaucoup les Laloil?

— Certainement!... Mais quel rapport?

— Quel rapport? Voici! J'ai des raisons, des raisons très sérieuses, pour croire qu'ils désireront une alliance avec nous. Leur fils est intelligent, fort intelligent même; je veux que ma fille soit à la hauteur de cette union.

— Elle le serait sans qu'on fût obligé de la déraciner. Et puis l'éventualité dont vous parlez peut ne pas se présenter.

— C'est vrai... mais il se présentera d'autres partis, brillants probablement! car Paula sera riche. Il faut de l'unité entre elle et sa fortune.

— D'ailleurs, ajouta Mme Gerbert, nous commençons simplement un essai; si nous



En Province

LA BROQUERIE

Avis aux colons de terres à bon marché:

160 acres dont 12 acres en culture; balance en bois, environ 1,000 cordes de trembles et de cyprès. Une maison neuve 18x22, étable de 36x14, boutique de forge, 18x22, puits; 80 acres clôturés. Prix $1,500: comptant $500, balance au gré de l'acheteur. L'acheteur peut acheter 14 têtes d'animaux aux prix du marché: 3 chevaux, 5 vaches et la balance de jeunes animaux. Distance: 1 mille de l'école, 4 milles de l'église.

160 acres, avec bâtisses. 60 à 80 acres de foin par an. Prix, $900; montant raisonnable comptant, balance $100 par an; intérêt 7 pour cent. Près de l'école. Terre située sur une des belles routes qui mènent à Giroux.

160 acres, dont 50 en culture; la balance en paturage et en bois. Une maison neuve, une étable, deux bons puits; tout clôturé. Non loin de l'école et 5 milles de l'église. Bonne route. $10 l'acre: $300 comptant, $200 à l'automne, balance au désir de l'acheteur.

L'acheteur, en venant s'enquérir sur les lieux, peut parfois obtenir de meilleures conditions. Dès que la neige sera disparue, venez visiter nos terres à vendre à des prix et à des conditions nulle part ailleurs plus avantageuses pour des bourses modestes.

Veuillez vous adresser à

Amédée CLEROUX,
La Broquerie, Man.

SAINTE-ROSE-DU-LAC

La partie de cartes de dimanche soir, donnée par les Ligueurs du Sacré-Coeur, section des jeunes gens, et la dernière de la série de douze de cette année, attira un nombre de joueurs encore plus grand que les précédentes. Les prix pour la soirée furent gagnés par MM. Joseph Bourbonnière, Monsieur le Curé, Eugène Montsion et François Guyot et par Mlle Simone Théoret, Mme Langevin, Miles Elmina Langevin et Lydia Labelle.

Mme Henri Michaud gagna le prix de la saison pour le plus grand nombre de levées faites durant les douze soirées, un beau service à découper, gracieusement donné par la compagni de bois J.-J. Crowe. Quatorze joueurs et joueuses se disputèrent le prix d'assiduité, une superbe pendule de cheminée en ivoire; le sort le donna aussi à Mme Michaud, qui devint ainsi l'heureuse gagnante de deux prix de saison.

Après un programme musical et littéraire par Mme Rhéaume, Miles Berthe Rhéaume et Cécile Dupras, qui mérita les applaudissements de l'auditoire, Monsieur le Curé remercia en quelques mots tous ceux qui ont assisté à ces parties de cartes de l'hiver et par là l'ont encouragé et aidé à mettre les finances de la paroisse sur une base solide. L'assiduité à ces soirées de nombre de paroissiens montre bien qu'elles jouissent de la faveur de tous et répondent à un réel besoin dans l'activité sociale de notre village.

* * *

Les fermiers envoient de la crème à Dauphin depuis le commencement de janvier, et huit chars de bestiaux, principalement des porcs, sont partis d'ici pour le marché de Saint-Boniface depuis la fin de décembre. Telles sont les bonnes nouvelles communiquées par notre actif agent du C.N.R., et elles sont bien faites pour réjouir ceux qui ont à coeur la prospérité de la classe agricole dans notre comté, car c'est un indice qu'il y a un nombre toujours croissant de fermiers décidés à obtenir tout le rendement possible de leurs terres.

Nous parlions, il y a une semaine seulement, des avantages de la culture mixte; nous voyons donc avec satisfaction que ce mouvement s'est déjà considérablement développé chez les cultivateurs des alentours. On nous dit aussi que les voyageurs affluent à la gare et que plusieurs chars d'effets de colons sont arrivés récemment ici de la Saskatchewan, signe que notre campagne se peuple de plus en plus et que ses avantages pour la culture mixte attirent des colons de fort loin.

* * *

DECES

J.-E. Gareau, de Cayer, âgé de 46 ans, décédé subitement le 9 mars, laissant une femme et cinq enfants.

Joseph-Paul-Emile, âgé de cinq mois, fils de M. Raymond Lussier.

Marguerite Morrisseau, née Monette, âgée de 82 ans, mère de M. Alexandre Morrisseau.

SAINT-FRONT, SASK.

Depuis que notre correspendant d'occasion envoyait à ce journal, durant le mois d'octobre dernier, sa chronique locale, on dirait bien que nous sommes tous tombés en léthargie; mais détrompez-vous: notre paroisse déborde d'activité. C'est un peu notre défaut, — si c'en est un, — de passer sous silence les événements qui se produisent ici, quelqu'importants soient-ils.

Vous me permettrez donc de porter à la connaissance de tous nos amis, "ce qui se passe chez nous", comme dirait Théodore Botrel.

* * *

Voici bientôt trois mois que nous sommes privés de notre père spirituel et dévoué pasteur. M. l'abbé Gamache, ayant obtenu un congé de quelques mois, en profita pour aller dans la province de Québec, jouir d'un repos bien mérité. C'est avec grande impatience que nous attendons son retour au milieu de nous. Et je dirai plus: c'est le désir de toute la population de le voir venir, avant l'été, s'établir définitivement à Saint-Front, car le besoin d'un prêtre résidant se fait grandement sentir. Puisse-t-il au moins revenir assez tôt pour préparer nos enfants (environ cinquante), à recevoir dignement le sacrement de la confirmation; car si Dieu le permet nous aurons peut-être la visite de Sa Grandeur Mgr Prud'homme, pour la première fois, cet été prochain.

Alors quelle joie et quel bonheur pour nous pauvres et modestes colons, que de voir en notre paroisse le chef de tout le diocèse et de recevoir sa bénédiction épiscopale.

Demandons au Tout-Puissant d'exaucer nos désirs afin qu'avec l'assistance et l'encouragement d'un pasteur constamment parmi nous, nous devenions un groupe florissant, ayant toutes les organisations qui font la force des autres centres catholiques, et qui sont un rempart contre l'inondation menaçante de l'anglicisme et du protestantisme.

Dimanche, le 11 mars, le Rév. Père Chrysostome, O.S.B., du monastère de Muenster nous faisait la grande faveur de célébrer l'office divin en notre église et le lendemain eurent lieu les funérailles de Mme Veuve Lefebvre, mère de MM. Lefebvre, décédée le 21 décembre à l'âge de 81 ans munie des derniers sacrements. Après la messe de requiem la dépouille mortelle fut portée au champ du repos, suivie d'une foule nombreuse. A la famille éplorée nous offrons nos sincères sympathies.

Il y eut ensuite trois baptêmes. Ce sont: une fille à M. J. Lanouette, un garçon à M. Z. Vézina et encore une fille à M. G. Senez.

Ce même jour un grand nombre de paroissiens eurent le bonheur de recevoir la sainte communion.

* * *

Le 11 mars encore, les contribuables de l'arrondissement scolaire de Saint-Front semblaient se réjouir en apprenant qu'une institutrice allait commencer la classe le lendemain après deux mois et demi de vacances. Mais le cours classique ne devait pas durer plus d'une journée, car en effet, le mardi la maitresse renvoyait les élèves chez eux leur disant qu'il n'y aurait plus d'école. Voilà donc ces enfants de nouveau privés d'enseignement et cela pour combien de temps?

* * *

Nous saluons de nouveau parmi nous M. E. Matte, organiste à notre église, absent depuis l'été dernier.

* * *

Ce printemps nous aurons le plaisir de voir notre petit village s'accroître d'une nouvelle habitation: celle de M. E. Proulx, qui vient s'établir près de l'église.

* * *

Quand verrons-nous arriver quelques bons cultivateurs de langue française pour prendre, acheter ou louer les cinq ou six belles terres qui sont maintenant vacantes. Ne donnons pas le choix de ces terres à nos amis les Anglais, et groupons-nous autour du clocher paroissial, si nous voulons être forts dans le danger.

GRAVELBOURG, SASK.

CHEMIN DE CROIX

Tous les vendredis de la saison quadragésimale, les exercices du chemin de la croix réunissent les élèves du collège à leur chapelle, pour méditer ensemble sur les mystères de la passion et de la mort de notre Divin Sauveur. Cette dévotion du chemin de la croix est bien dans la tradition de la race française et fut toujours en honneur chez nos compatriotes; aussi nos collégiens se plaisent-ils à l'apprécier et à la cultiver. En ces jours de pénitence et de récollection, préparatoires à la saison pascale, daigne le Christ rédempteur, expirant sur l'arbre de la croix, faire germer dans nos âmes l'efflorescence de ses grâces, prémices odorantes et printannières de renouveau spirituel et de résurrection morale.

* * *

LIGUES DE BILLARD

Habile à inaugurer des moyens variés et opportuns de divertissements, notre association athlétique vient d'organiser entre les élèves, sous forme de ligues, un grand concours de 125 joutes de billard. Le plan de l'organisation comporte trois ligues différentes, une respectivement pour les petits, les moyens et les grands. Trois magnifiques tables de billard sont à la disposition de ces trois catégories de concurrents. Une frémissante émulation stimule la juvénile ardeur des antagonistes, et les camps rivaux des joueurs convoitent tous jalousement les lauriers de la victoire. Nos meilleurs souhaits aux fiévreux concurrents.

LA BROQUERIE

Notre dette municipale, en comptant les dépenses de l'année courante, se chiffrent à $61,000. Les arrérages de taxes sont de $44,000 et au-delà. Il va falloir emprunter sur débentures, c'est-à-dire faire un emprunt à longue échéance et à des taux d'intérêts variant de 5 à 6 pour cent, sinon les taxes seront lourdes, même écrasantes à porter.

Il faut à tout prix arriver à rogner dans les dépenses: 1o. des travaux publics; 2o. des écoles; 3o. de la taxe du commissaire municipal; 4o. des comptes d'hôpitaux; 5o. des prétendus indigents; 6o. des achats en gros.

Monsieur le préfet nous a promis une diminution des taxes à l'automne 1923. Il faut que les conseillers le secondent et l'aident à mettre cette bonne résolution à exécution. A l'automne, tous les contribuables, sans exception, devraient payer leurs taxes municipales et scolaires en argent, et non pas en travaux publics, comme beaucoup l'ont fait dans le passé. Notre conseil doit se montrer énergique dans la perception des taxes, surtout des arrérages. Que tout le monde fasse sa part, que ce ne soit pas toujours les mêmes qui versent leur argent dans le coffre-fort de la municipalité.

Les taxes, depuis quelques années, sont trop élevées pour les revenus. En taxant moins, probablement on paierait mieux, compagnies et particuliers. A quoi sert de taxer si haut, si le quart des contribuables ne peut payer. On n'habite pas des mines d'or. Nos terrains sont de valeur inférieure à bien d'autres où les contribuables payent moins cher que nous.

Si les districts scolaires ne peuvent soutenir leurs écoles, qu'on ferme ces écoles, ou que le gouvernement s'engage à les supporter lui-même.

Aux prochaines élections, qu'on ne s'engage à voter que pour les candidats qui veulent sincèrement mettre en réalisation un programme d'économie en le signant de leur propre main. En unissant tous nos efforts vers le bien-être de la municipalité, on arrivera à bonne fin. Mais il faut le vouloir résolument par des actes et non pas de bouche seulement. Le "bluff" doit être chose du passé. A tous les intéressés de se protéger et de voir à ce que la volonté du peuple s'exécute pour le plus grand bienfait du peuple.

Amédée CLEROUX.

* * *

Nous donnerons, le dimanche de Pâques au soir, dans la salle du Cercle Littéraire Saint-Joachim, à La Broquerie, une séance récréative et musicale sous le patronage de notre dévoué pasteur, M. l'abbé Roch-Alexandre Giroux, curé. Nous y invitons tous les paroissiens et leurs amis. Par la voix de notre journal paroissial, nous ne manquerons pas d'atteindre tous ceux qui nous ont encouragé par le passé. La "Liberté" veut bien, aujourd'hui encore, nous faire le plaisir d'annoncer dans tous les foyers canadiens que non seulement notre cercle a fini son carême, mais que dimanche prochain au soir on pourra constater qu'il est plein de vie et d'une humeur à faire rire les plus sérieux.

Le programme sera varié; il y en aura pour tous les goûts. Les industriels sauront à quoi s'en tenir; les amoureux recevront une leçon de prudence; les cuisiniers apprendront à faire fortune sans engager leur conscience; les poètes à faire des vers; les hommes de loi à faire de longs, longs plaidoyers; les notaires à tout mettre dans leurs contrats et à soigner leurs clients; les voyageurs, comment s'y prendre pour ne pas se faire manger par les Peaux Rouges.

Le chant, la déclamation, la musique mettront tour à tour de la variété. Qu'on se le dise et que personne ne perde l'occasion de se "décarêmer".

N. D.

MARCHAND

Le jeune Horace Carpentier a trouvé dernièrement un magnifique chapelet, probablement un précieux souvenir. L'honnête petit garçon s'est empressé de le faire parvenir à une dame de La Broquerie, à qui il appartenait. Sa conduite fait honneur à ses parents et à l'école Saint-Etienne qu'il fréquente.

Communiqué.

— Petit chérubin, dit un vieux monsieur en visite, j'ai apporté du bonbon pour vous, je vous le donnerai quand je m'en irai.

— Eh bien! Monsieur, donne-le-moi tout de suite et puis va-t'en!

voyons des inconvénients, nous ramènerons Paula en Anjou.

Mais l'essai devait se prolonger, et l'éducation de Paula Gerbert se terminer dans un milieu supérieur, ouvert au mouvement de l'art et des idées. Elle y reçut une excellente culture; en même temps elle perfectionna, auprès des religieuses, son éducation extérieure et quand elle les quitta, elle avait le ton, les manières de la meilleure compagnie.

Ses goûts, naturellement intellectuels et affinés, prirent une direction que ses parents n'avaient pas prévue. Elevés de la même manière que leur fille, avec toutefois plusieurs nuances en moins, ils n'avaient jamais aimé que leur vie terrienne, et supposaient à Paula les goûts simples qui avaient été la base de leur bonheur tranquille, d'autant que sa joie, en revenant passer les vacances chez elle, trompait leur clairvoyance. Mais autre chose est une vie définitive et le temps de liberté et d'affection qui rompt l'année de travail.

La maison qu'habitaient les Gerbert, entre Montsoreau et Candes, était située au bas des coteaux. Construite au dix-huitième siècle, le grand'père de Paula l'avait achetée, en 1860, avec son ameublement. Mais il s'était installé dans les [illegible], se bornant à conserver, à soigner la maison pour son [illegible].

Rien n'avait été changé depuis le dix-huitième siècle. Dans les chambres, les lits à [illegible] étaient garnis de la même toile à personnages rouges ou bleus sur fond blanc, et recouverts de la même courtine. Le salon, pièce assez grande, avait deux fenêtres à petits carreaux et une porte vitrée qui ouvrait sur un jardin de curé, terminé par un verger. La salle à manger, un peu longue pour sa largeur, avait de grands placards en bois ciré qui lui donnaient bon air. Une ouverture dans la muraille, fermée dans la journée par un petit volet également en bois ciré, communiquait avec la cuisine pour laisser passer les plats. Dans les chambres, il y avait partout des détails commodes, et le moindre coin se trouvait utilisé.

Le caractère de cette habitation, appelée "le Néflier", était un confortable simple et hospitalier qui paraissait imprégné de traditions familiales. Elle avait été ce qu'on appelait dans le pays "une vendangeoire"; la plupart des vieilles familles bourgeoises possédaient une vandangeoire, où elles s'installaient en automne pour le temps des vendanges. C'est à peine si, au Néflier, depuis cent quarante ans, un meuble moderne s'était glissé au milieu des fauteuils et des chaises à fuseaux. Les détails naïfs du salon avaient été soigneusement respectés. Au-dessus de la cheminée étroite, un trumeau représentait des danseurs champêtres: le joueur de cornemuse semblait suspendu en l'air et un arbre bleu prenait racine dans le toit d'une chaumière.

Sur un paravent très bas, on voyait, d'un côté, un bateau avec "l'Amour qui fait passer le Temps", de l'autre côté le même bateau avec "le Temps qui fait passer l'Amour". Paula avait souvent rêvé ou ri devant le dessin et la légende.

Les allées droites du jardin, bordées de buis, aboutissaient au verger, qui, replanté en 1880, était florissant. A part une magnifique collection de rosiers, l'orgueil de Mme Gerbert, le jardin était réputé pour ses fleurs et ses plantes démodées, entretenues ou replantées par les soins de M. Gerbert.

Dans un coin, on voyait une charmille minuscule, comme si aucun jardin de ces temps, si près et si loin de nous, ne pût se passer de charmille. Mais, pour sauver les charmes, on avait dû les couper à mi-hauteur, et une plantureuse vigne vierge reliait en toit les cloisons vertes.

A la petite propriété attenait une ferme considérable et, plus loin, sur les coteaux, quarante hectares de vigne donnaient un vin réputé.

Si le père de M. Gerbert avait acheté le Néflier avec la jouissance du paysan qui profite de la ruine d'un bourgeois, lui aimait, avec les instincts d'un homme de goût, son habitation commode et vieillotte. L'idée ne lui serait jamais venue de l'agrandir ou de la remplacer par une maison plus vaste, bien que sa fortune se fût très vite singulièrement augmentée par des héritages et par une excellente administration. Il se bornait à arrondir chaque année ses propriétés en achetant, autour de lui, la plupart des terres mises en vente.

Serviable et bon, il ressemblait, sur bien des points, à sa mère, Vendéenne de la Vendée militaire, et les tendances, uniquement terre à terre du paysan saumurois, avaient été, dès son enfance, combattues par la mentalité plus délicate et l'éducation moralement plus élevée d'une femme de race chrétienne.

C'est donc dans un cadre auquel elle ne songeait jamais sans attendrissement que Paula revint à la fin de juin; elle profitait du retour en Anjou de son amie, Mlle Dutheil, pour rentrer chez elle un mois avant l'époque primitivement fixée.

M. Gerbert alla chercher sa fille en charrette anglaise à la gare de Saumur, pendant qu'un domestique les suivait dans une carriole avec les bagages.

La lumière brillante de l'Anjou, la Loire déjà ensablée par endroits, les coteaux aux mols contours saluaient Paula comme de vieux amis.

Afin de ne pas interrompre ses dernières études, elle avait désiré passer à Neuilly les vacances du courant de l'année, et, différentes circonstances n'ayant pas permis à ses parents d'aller à Paris, ils n'avaient pas vu leur fille depuis près de dix mois; Mme Gerbert la regarda avec un orgueil mal dissimulé.

— Elle a encore extraordinairement embelli, lui dit tout bas son mari.

Paula ressemblait à sa mère, sans avoir la même régularité de visage. En examinant chacun de ses traits, peut-être eût-on découvert à tous quelque défaut, et cependant elle était délicieusement jolie, avec un éclat qui l'eût fait remarquer au milieu des femmes les plus belles.

Légèrement moins grande que Mme Gerbert, sa taille était beaucoup plus élégante que celle de sa mère, et ses mouvements avaient une grâce naturelle que nulle leçon n'aurait pu lui donner.

— Je croyais rencontrer mon oncle ici? dit-elle, après de courts épanchements avec sa mère, qui sentait profondément sans être démonstrative.

— Il présidait un conseil, répondit M. Gerbert, et devait voir plusieurs personnes pour ses écoles qui lui créent mille ennuis; il a refusé mon offre de l'envoyer chercher.

— J'irai le surprendre demain ou après-demain.

Comme son père, elle aimait sa maison en artiste, cependant elle lui parut plus triste, plus simple que les années précédentes. Le soir, en errant dans le verger, elle s'étonna du mélange de ses impressions, qui n'étaient plus celles d'autrefois. Si heureuse de se retrouver auprès de ses parents qu'elle adorait, si déçue par des détails qu'elle n'avait jamais vus!

Mais, sans doute, pensa-t-elle, le charme d'un cadre qui lui semblait tout à coup mesquin se dégagerait bientôt pour elle comme par le passé. Parmi ses ascendants, et ascendants très proches, il n'y avait que des amants de la campagne, des bois, de l'onde marine, amants inconscients, rêveurs ignorant les affinités poétiques qui les liaient à la nature; simples, soumis à des influences qu'ils n'ont pas comprises, mais dont la fleur s'épanouissait dans le goût de Paula pour la beauté, pour les élégances de la pensée et de la forme.

Elle sentait confusément un contraste entre sa situation et ses tendances vers l'exquis; non qu'elle eût des talents, bien qu'elle dessinât agréablement, mais elle respirait la poésie des choses comme d'autres l'expriment par la plume ou le pinceau.

Pendant qu'elle méditait des pensées assez obscures, ses parents échangeaient leurs impressions.

— Comme elle a changé depuis l'année dernière! disait M. Gerbert; est-ce sa nouvelle coiffure ou sa façon actuelle de s'habiller?

— Elle est devenue femme, et femme trop jolie, répondit Mme Gerbert d'un ton soucieux.

— Est-on jamais trop jolie? Elle est ravissante, en effet! Quel teint! il a le duvet velouté de la pêche. Et quel éclat, quels beaux yeux intelligents! Elle est exquise! je serai bien fier de la présenter à nos amis.

(A suivre)

CHRONIQUE DE SAINT-BONIFACE

FORESTIERS CATHOLIQUES

Parties de Cartes

Les résultats de la quatrième partie de troisième partie du jeudi sont comme suit:

Dames — Prix de cartes ($2.00) gagné par Mme V. Bourbonnière (15 brasses sur 24). Mme Bourbonnière a détaillé avec Miles Denise et Léonida Faucher.

Messieurs — Prix de cartes ($2.00) gagné par M. Wm Whiteway (17 brasses sur 24).

Le premier prix de rafle ($1.25) fut remporté par M. Whiteway, qui a tiré 17. M. Whiteway a détaillé avec Mlle Alice Bowley. Le deuxième prix de rafle (75 sous) fut gagné par M. "Cémoé", qui a tiré 6. M. "Cémoé" a détaillé avec MM. A. Martel et W. Turgeon.

Le prix d'atout (50 sous), fut remporté par M. R. McDermot.

* * *

PARTIE DE DIMANCHE DERNIER

Dimanche dernier, c'était la quatrième partie de la troisième série du dimanche, et les résultats sont les suivants:

Dames — Premier prix de cartes ($2.00) gagné par Mme Talbot (17 brasses sur 24). Deuxième prix de cartes ($1.00) remporté par Mme H.-A. Du Pré (16 brasses sur 24). Mme Du Pré a détaillé avec Mme R.-E. Fulton, Mme Henri Gauthier, Mlle D. Lévêque et Mme Stroeken.

Messieurs — Premier prix de cartes ($2.00) gagné par M. A. Le Brasseur (17 brasses sur 24). M. Le Brasseur a détaillé avec Mme E. Browning, R. McDermot et C.-C. Pickardo. Deuxième prix de cartes ($1.00) gagné par M. Alex. Nolin (16 brasses sur 24). M. Nolin a détaillé avec MM. Jos. Bélanger, H.-P. Peterson et Leslie Swain.

Le premier prix de rafle ($2.00) fut gagné par Mlle Blanche Lévêque, qui a tiré 18. Le deuxième prix de rafle ($1.00) fut remporté par M. Brownie, qui a tiré 3. M. Brownie a détaillé avec M. E. Lauzière.

Comme les Français ont remporté la bataille, avec 16 atouts contre 8 pour les Anglais, M. J.-Alfred Pelletier est le général qui a gagné le prix d'atout, pour l'armée française.

Pour la série du jeudi, Mme Edna Joyal et M. Albert Turgeon sont en tête avec un record de 56 et 58 brasses respectivement sur 96 brasses jouées.

Mlle Eugénie Lespérance (55 brasses), Mme V. Bourbonnière (54) et Mlle Denise Faucher (51) suivent Mme Edna Joyal.

Du côté des hommes, MM. Wilbrod Lavallée (46 brasses) et M. L.-J.-A. Lévêque (44) viennent immédiatement après M. Albert Turgeon.

Pour la série du dimanche, Mme Félix Hébert tient la tête avec 58 brasses sur 96 brasses jouées. Mme Hébert est suivie de près par Mme V. Bourbonnière, Mlle Blanche Lévêque, Mme E. Normandeau, Mlle Regina Renaud et Mme M. Walsh, qui sont également dans les 50.

Du côté des hommes M. A. Demeule ne lâche pas la tête non plus, avec 52 brasses sur 96 brasses jouées. M. Demeule se fait suivre par M. L. Hébert (58 brasses), M. H.-P. Peterson (56), M. L. Bauldic (53), M. Victor-R. Dease (53), M. R. McDermot (52), M. Michel Normandeau (52) et M. D. Dacette (50).

Ce soir (mardi) au lieu de jeudi, et dimanche prochain, auront lieu les cinquième parties des séries du jeudi et du dimanche.

Merci toujours et au revoir! Venez combattre pour le fameux prix d'atout.

Geo. L'Evêque,
Organisateur.

ANNIVERSAIRE DE Mgr JUBINVILLE

On a célébré à l'archevêché de Saint-Boniface, la semaine dernière, le 51me anniversaire de naissance de Monseigneur W.-L. Jubinville, curé de la paroisse qui, à cette occasion, avec les congratulations et félicitations de ses paroissiens et de ses amis, a reçu de tous les points du diocèse, de nombreux compliments et souhaits sur l'heureuse continuation de son haut et apprécié ministère.

ASSEMBLEE

Il y aura, dimanche prochain, à 2.30 heures p.m., une assemblée de tous les amis du jeu de balle au camp. Cette réunion aura lieu dans la salle des séances du conseil de ville.

LES AFFAIRES MUNICIPALES

PRESTATION DE SERMENT DU MAIRE

La prestation de serment de M. Richard-J. Swain, élu maire de Saint-Boniface le 16 mars, a eu lieu mardi dernier à 10 heures du matin, à l'hôtel de ville, dans la plus grande simplicité, devant le secrétaire de mairie seulement, M. Ernest Gagnon, qui, après cette formalité sacramentelle, le mit immédiatement en possession de ses fonctions.

Le premier soin de M. Swain fut de faire savoir au public qu'il se tiendra tous les jours à son bureau, à la disposition de ses administrés, de 9 heures du matin à 5 heures du soir.

L'une des premières réformes du nouveau maire sera, suivant toute probabilité, l'abolition du registre d'entrée et de sortie des employés de la ville qui, selon lui, est une véritable atteinte à la probité et à la dignité de ces derniers, qui doivent avoir au coeur le sentiment du devoir suffisamment développé pour qu'il ne soit pas nécessaire de leur rappeler, par un assujettissement quelconque, qu'ils ont à observer dans l'accomplissement de leurs fonctions, une ponctuelle exactitude.

LE COMITE DE REORGANISATION

M. Swain, maire de Saint-Boniface, comme première réunion, a assisté le même soir, à l'hôtel de ville, à l'assemblée du Comité de réorganisation, composé de tous les membres du conseil et présidé par l'échevin J.-B.-T. Hébert. Il y en a eu plusieurs autres dans la semaine. On sait que ces réunions préparatoires sont tenues à huis-clos et que leurs discussions doivent être rendues publiques seulement à la prochaine séance du conseil municipal.

Bien que, comme nous venons de le dire, le résultat de ces réunions doit être tenu secret, il y a toujours des indiscrétions commises, et la rumeur publique nous a appris qu'au sujet de la nouvelle réorganisation, chez les pompiers, les agents de police et autres départements, il pourrait y avoir des surprises. Nous ne nous en ferons pas l'écho, aujourd'hui, pour ne pas nous exposer à altérer la vérité. Du reste, quand paraîtront ces lignes, le conseil aura déjà statué et tout aura été mis au point. Une réadmission, néanmoins, que nous pouvons donner comme officielle sans nous compromettre, nous le pensons, est celle de M. A.-K. Primeau, comme ingénieur-assistant de la ville.

Quant à la démission du sergent de police Victor Faille et à celle de l'agent J.-W. Brune dont nous empruntons la nouvelle au *Free Press*, elles ont été demandées par le chef de police Thomas Gagnon et ont du être soumises à une enquête dont le maire a demandé le rapport pour être examiné en séance du conseil, hier au soir, jour où, pour la première fois, M. R.-J. Swain, le nouveau maire, a pris possession du fauteuil présidentiel.

LES TRAMWAYS SUR LE PONT PROVENCHER

Le projet de réfection des abords du pont Provencher et l'établissement de la circulation des tramways, sur ce pont, est en bonne voie de réussite. Après une entrevue de MM. les échevins McFadyen et Wilson, les deux commissaires délégués par le conseil pour se mettre en contact avec la ville de Winnipeg en la personne du maire, M. Farmer, ces deux échevins ont réussi à obtenir une descente de lieux aux approches du pont Provencher et sur le pont lui-même. On sait que, depuis le projet de réfection de ces abords pris en 1921, suivant participation proportionnelle dans les dépenses entre Winnipeg, Saint-Boniface, le C.N.R. et la Winnipeg Electric Street Railway Co., le conseil municipal de notre ville était revenu plusieurs fois à la charge, sans beaucoup de succès, pour l'accomplissement de ces travaux.

Aujourd'hui, nous rentrons dans une phase nouvelle et un pas sérieux est accompli. Les deux commissions se sont rencontrées sur le terrain des deux entrées du pont Provencher et une attention spéciale a été apportée sur le fonctionnement, au centre, de l'ouverture de ce pont, dont le dressage et la remise en place des deux ailes devront se faire rapidement pour ne pas intercepter trop longtemps le trafic et la circulation. L'échevin McFadyen fait remarquer que l'établissement du service des tramways est d'une grande utilité pour les deux cités et que l'on peut évaluer facilement, pour Winnipeg, le 75 pour cent des affaires de Saint-Boniface; de même que, ajoute l'échevin Wilson de son côté, il n'y a pas à Saint-Boniface la moindre entreprise qui n'ait son origine à Winnipeg. Un point important à considérer aussi, c'est l'établissement de la gare et du dépôt, à Saint-Boniface, ainsi que le siège de la compagnie du *Greater Winnipeg Water District*.

Cette première réunion des deux comités était présidée par M. Farmer, maire de Winnipeg. M. Ernest Gagnon y conserva son titre de secrétaire. Etaient présents aussi: l'échevin McKerchar, de Winnipeg, et les échevins J.-B.-T. Hébert et B. Holden, de Saint-Boniface. La principale difficulté à vaincre, du côté de Winnipeg, pour la rectification de la ligne du C.N.R., se trouve dans la surélévation du pont, au-dessus de la rue Water. Les frais de cette opération, suivant une commission nommée à cet égard, s'élèveraient à $200,000 et se partageraient entre les deux villes et le C.N.R. qui, à lui seul, en mentionnant la subvention apportée par le gouvernement, en prendrait la moitié, Winnipeg les trois-cinquièmes et Saint-Boniface un-cinquième.

Comme nouveau et plus puissant facteur de célérité à apporter à la réalisation de ce projet, si impatiemment attendu, les comités pourraient s'arrêter, dans leurs considérations, sur le mauvais état du pont de Norwood et son manque de largeur qui, parfois, au passage des tramwyas, empêche les voitures de circuler et, par conséquent, arrête le trafic. Du reste, la *Winnipeg Electric Street Railway* a dépensé, l'année dernière, du côté de Saint-Boniface, une somme assez considérable pour sa pose de rails, dans l'éventualité de cette entente, pour que les municipalités de Winnipeg et de Saint-Boniface, inspirées par les études et constatations des comités, consentent à un sacrifice devant cette flagrante évidence, non seulement d'utilité publique, mais de grande et progressive extension industrielle et commerciale.

Resterait une toute petite paille de $4,000 pour l'achèvement du pavage des deux abords du pont.

BANQUET DE LA CHAMBRE DE COMMERCE

Le banquet de la Chambre de Commerce de Saint-Boniface, annoncé pour jeudi dernier à 6 h. 30 du soir, dans la salle Orange, rue Berry, à Norwood, a été merveilleusement servi, et la plus parfaite gaieté et la plus grande fraternité ont régné au milieu des convives. Son Honneur le maire de Winnipeg, M. Farmer, et Son Honneur le maire de Saint-Boniface, M. Swain, ont fait des discours à ce banquet, ainsi que M. le professeur R.-C. Wallace, qui traita le sujet des ressources naturelles. M. W.-H. Leck, ancien conseiller municipal et récent candidat à la mairie de Saint-Boniface, adressa, lui aussi, une allocution à l'assemblée, et le Rév. Frère Joseph, supérieur de l'école Provencher, en termes éloquents et choisis, développa la thèse "*Education as a National Asset*". M. S. Carson, président de la Chambre de Commerce de Saint-Boniface, et M. A.-E. Parker, de la Chambre de Commerce de Winnipeg, prirent également la parole.

Cette agape fraternelle à laquelle assistaient plus de 150 convives, fut couronnée de succès et agrémentée par un programme musical artistement exécuté par un orchestre composé de violonistes et solistes distingués.

FEU ET TEMPETE

A la suite de la dernière tempête de neige qui a rendu les routes si impraticables, notamment dans la banliene de St-Boniface, nos pompiers ne purent répondre que tardivement et difficilement à un appel d'incendie lancé, mardi dernier, de l'avenue Nuytten, 284, à 9 h. 45 du soir. Le feu était déclaré au domicile de Cecil Cappart et l'habitation fut complètement détruite. Les dégâts sont estimés à $3,000.

La Société St-Jean-Baptiste

Les membres de la société Saint-Jean-Baptiste se sont réunis, dimanche dernier après-midi, et ont ainsi constitué leur bureau: MM. J.-A. Marion, président d'honneur; J.-E. Lévêque, vice-président d'honneur; A. Bernier, président; Joseph Degagné, secrétaire; Henri Deschambault, trésorier. La société a voté une somme de $500 à verser aux Pères Jésuites pour la reconstruction de leur collège. Généreux élan!

REUNION HORTICOLE ET CONFERENCE

La Société d'Hosticulture de Saint-Boniface et de Norwood s'est réunie, mardi dernier, à l'école Taché, pour entendre, sur l'entretien et la bonne conservation des glaïeuls et des dahlias, la conférence de M. James Coks, de la *Western Bulb Company*, une conférence qui fut le clou de la soirée. On sait que la culture des glaïeuls et des dahlias est très populaire en horticulture; aussi de nombreuses questions auxquelles il répondit avec compétence, furent-elles adressées au conférencier, notamment par les dames qui s'étaient rendues en grand nombre à cette réunion et qui, durant la belle saison, ont la récréative habitude de se donner à la culture des fleurs. Du reste, le président, M. Leslie Wilson, dans son appréciation et l'allocution qu'il adressa à l'assemblée, en terminant, reconnut aimablement que l'intervention des dames dans la société, avec leur penchant particulier pour les fleurs et leur sentiment du beau, ne peut amener qu'un effet salutaire et développer, avec goût, les fins pour lesquelles l'association horticole de Saint-Boniface et de Norwood a été créée.

Dans la série des réunions de ce genre que le printemps et l'été nous réservent, la première où il nous sera donné le plaisir d'entendre M. F.-W. Broderick, professeur au Collège d'Agriculture du Manitoba, aura lieu le 10 avril. Cette conférence aura pour sujet: "*The Home Grounds and Decorations*". Elle sera accompagnée le projections lumineuses.

NAISSANCE

M. et Mme Euclide Roy de la paroisse de Sainte-Cunégonde, de Montréal, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, baptisée sous les noms de Marie-Marguerite-Yvonne-Yvette. Parrain et marraine, M. et Mme Edouard Collette, de la Côte Saint-Paul, amis de la famille. M. Euclide Roy est le fils de M. et Mme Napoléon Roy, de Saint-Jean-Baptiste, Man.

— Madame Michaud... venez vite, votre fils s'est blessé et nage dans le sang...
— C'est impossible.
— Pourquoi donc?
— Parce que mon fils ne sait pas nager!

A. C. J. C.

Cercle Saint-Norbert de Letellier

Dans sa chronique de janvier, le Cercle Saint-Norbert de Letellier faisait connaître un moyen d'action française qu'il a mis en pratique; on ne parlait qu'en passant des discussions animées qui ont lieu à chacune de ces réunions sur des sujets agricoles. Les discussions ont continué cependant, et l'intérêt, l'entrain a toujours été le même, ou plutôt croissant.

La discussion s'engageait tantôt sur un article agricole pris dans la page agricole de l'"Action Catholique", ou sur un article de M. le Curé Jutras, tantôt sur une expérience observée par quelqu'un des membres.

Cette fois, on étudiait la question du hersage: hersage en général, hersage de labour d'été, hersage de printemps (utilité ou nocivité, effets, importance). Cette autre, on expliquait les diverses méthodes employées ou préconisées dans les environs pour détruire la folle avoine. Pas moins de huit membres se levèrent pour nous exposer une méthode particulière et d'autres se levèrent pour adopter, confirmer par des preuves de principe ou d'expérience les données d'un camarade.

A la séance suivante on critiquait ces méthodes diverses et on choisissait celles qui étaient le plus conformes aux bons principes d'agriculture et d'économie.

Pendant nos dernières réunions on amorça la discussion sur la culture à rotation. La discussion occupa plusieurs séances.

Enfin, à la dernière réunion, un programme de discussion plus défini réunit comme en un faisceau le meilleur de ce qui a été dit dans ces discussions.

* * *

Les articles de Monsieur le Curé et les conférences de M. Villeneuve exposent ces questions avec l'autorité que confèrent la science des principes ou d'observation.

Nous ne faisons que faire écho à leurs enseignements, tout en nous renseignant à d'autres sources. Nous discutons sur ces sujets agricoles, bien que nous soyions tous d'accord sur la valeur de ces enseignements, parce que nous voulons nous en convaincre davantage, de même que le chrétien le plus convaincu étudie sans cesse les motifs de croire.

Nous voulons donner des comptes-rendus de ces discussions pour donner une nouvelle preuve — nos camarades du Cercle Saint-David nous en ont donné de nombreuses, — et de l'intérêt que portent nos jeunes ruraux à connaître les meilleures méthodes de culture, et de l'importance de traiter ces questions tant pour animer les séances du cercle que pour augmenter l'amour de nos jeunes cultivateurs pour leur genre de vie, et de donner ainsi aux directeurs de cercles une nouvelle preuve de l'utilité de ces questions pour faire vivre les cercles ruraux.

Nos prochaines chroniques résumeront nos travaux les plus récents.

* * *

Les jeunes gens du Cercle Saint-Norbert ont le plaisir de présenter aussi à leur camarades l'Avant-Garde Saint-Norbert de Letellier, qui a déjà tenu plusieurs réunions et qui donnera de ses nouvelles bientôt.

C'est elle qui se chargera de publier notre liste commune d'anglicismes à corriger.

La préparation de notre séance annuelle continue et nous espérons être bientôt en mesure d'inviter nos camarades et le public à venir en même temps que nous étudions.

POUR LA CROIX DE SAINT-NORBERT

Notre série de parties de cartes s'est terminée vendredi dernier avec beaucoup d'entrain et d'enthousiasme.

Les heureux gagnants des prix furent: Mlle Marguerite Lévêque, avec 86 points (une jolie bonbonnière en argent, don de M. A. Gauvin), et M. Charles Charbonneau, avec 84 points (un foulard en soie, don de la Maison Chevrier).

Les prix de cartes de la dernière partie furent gagnés par Mlle F. Sans regret et M. Jack Kitson. Le prix de la loterie fut attribué à M. Alexandre Nault.

Nous avons décidé de ne pas faire momentanément d'autre série, mais il est entendu que nous donnerons une ou deux parties spéciales après Pâques. La date en sera publiée dans les journaux.

Nous remercions bien sincèrement tous ceux qui ont bien voulu nous encourager, et tout particulièrement les dames et les demoiselles qui ont fourni si gracieusement des gâteaux durant cette série, ainsi que leur aimable concours. Nous voudrions publier leurs noms, mais la liste en serait trop longue. Un cordial merci aussi aux généreux donateurs de nos prix qui ont bien voulu nous aider dans l'oeuvre que nous poursuivons.

Le secrétaire du Comité historique de l'U.N.M.

Pourquoi pas dix cercles?

Il n'est personne qui n'ait au moins une idée de ce qu'est l'A.C.J.C., et bien peu qui ne connaissent le bien qu'elle fait. On sait même que plusieurs cercles existent dans les paroisses rurales du Manitoba et sont en pleine vigueur.

Comment se fait-il alors que quelques-uns sont tombés, que d'autres se meurent, que d'autres ne sont pas encore nés et que tant d'autres ne naîtront peut-être jamais?

On sait que le Souverain Pontife encourage vivement notre association et Sa Grandeur Mgr l'Archevêque ne cesse de nous donner les témoignages de la plus grande estime et de souhaiter la multiplication de nos cercles.

On sait aussi que notre devise: *Piété, étude, action,* et l'esprit de notre association ne peuvent qu'être un gage du bien qu'un cercle ferait dans les paroisses.

On sait qu'un cercle peut être très vivant même dans une paroisse de campagne.

Pourquoi alors les cercles qui sont tombés ne se relèveraient-ils pas? Pourquoi ceux qui végètent ne reprendraient-ils pas de la vigueur? Pourquoi ceux qui ne sont pas encore nés ne viendraient-ils pas s'unir à ceux qui existent et faire une force? Pourquoi enfin ceux qui désespéraient de voir jamais un cercle fleurir chez eux, ne reprendraient-ils pas confiance?

A chacun de répondre... et de répondre, et de correspondre avec le Comité Régional de Saint-Boniface pour obtenir des renseignements, des brochures, des tracts sur l'A.C.J.C., car il est bien probable que la cause de tout le mal soit une connaissance imparfaite de notre association, ce qui laisse l'esprit dans l'indécision et la volonté dans l'apathie.

Essayons donc de mieux connaître la courte mais féconde histoire de notre association, sa nature, son organisation, son utilité, et même je dirais sa nécessité en certains cas, la facilité qu'il y a de fonder un cercle et à le faire vivre, comment et quoi étudier au cercle, la piété et les divers genres d'action d'un cercle, et enfin les divers obstacles à la fondation et à la vie d'un cercle.

La chronique de l'A.C.J.C. nous donnera désormais chaque semaine une étude sur quelqu'un de ces points. Nous osons espérer que tous liront ces études, malgré leur humble tenue et que plusieurs trouveront à cette lecture l'inspiration de fonder ou de faire revivre leur cercle.

UN MEMBRE DE L'A.C.J.C.

"C'était naturellement sur nous, prêtres, sur le clergé paroissial, en particulier, que comptaient les jeunes de 1904 (et de 1923 aussi) pour universaliser le mouvement qu'ils inauguraient; aussi est-ce avant tout aux curés des paroisses canadiennes-françaises qu'ils adressèrent leurs circulaires vibrantes et les statuts de leur association." (Le Père S. Bellavance, S.J., *"Pour préparer l'avenir"*.)

Politique et apothéose

Quelques individualités, appartenant surtout au monde de la politique, ont pris l'initiative de faire célébrer en grande pompe le centenaire d'Ernest Renan, qui naissait il y a un siècle à Tréguier, le 27 février 1823.

En présence de cette apothéose destinée à glorifier le souvenir d'un homme dont le nom sans doute est encore connu et fréquemment rappelé, mais dont les oeuvres, ignorées de beaucoup, descendent lentement dans l'oubli définitif de l'histoire, il est nécessaire de dire ce que fut en réalité celui auquel s'adressent aujourd'hui ces honneurs posthumes.

Les mérita-t-il par la dignité de sa vie morale? Arrivé au terme d'une longue existence, entouré d'adulations et comblé de dignités, Renan, sceptique et dilettante, se retournait vers les années écoulées. Il en regrettait l'emploi; qu'était-ce, en effet, que le travail et la science? Qu'étaient-ce que les décorations et les titres quand l'âge des voluptés et des plaisirs s'était enfui? Il publiait alors l'*Eau de Jouvence* ou l'*Abbesse de Jouarre* que ses admirateurs se refusent à rappeler. Sa plume, alors, se plaisait à évoquer les satisfactions des sens comme si, à la veille d'entrer dans ce qu'il croyait le néant leur souvenir [illegible] capable d'adoucir l'amertume des dernières heures. Et, bien loin de conseiller à la jeunesse de se consacrer à l'étude, il l'engageait à ne point perdre un temps qui fuit trop rapidement et que peuvent embellir de moins nobles jouissances.

Fut-il du moins un grand Français, un de ces patriotes auquel l'amour du pays donne, avec la volonté de travailler à sa grandeur et à sa prospérité, une inébranlable confiance dans l'avenir de ses destinées? Même pas; il avait trop profondément subi l'influence de l'Allemagne, pour ne pas la respecter à travers ses philosophes dont les oeuvres avaient ébranlé en lui les assises de la croyance et de la foi, pour ne pas la juger [illegible]. *"Jeune homme,* disait-il à Déroulède, *jeune homme, la France se meurt, ne troublez pas son agonie."* Voilà tout [illegible] son scepticisme désabusé. Et à part lui, comme [illegible] ses semblables, peut-être ajoutait-il déjà que le dernier service à rendre à cette France condamnée consistait à l'endormir dans la volupté pour lui rendre sa fin plus douce.

A défaut du patriotisme ou de la dignité morale de vie, seraient-ce ses sentiments démocratiques qui vaudraient à Renan la place au Panthéon demandée pour lui? Pas plus; nul ne fut plus aristocrate que cet homme, issu de modestes origines, si l'aristocratie consiste, comme on le croit trop souvent, à mépriser les humbles et les pauvres. Il flagorne toute sa vie les puissants pour en obtenir des places ou des honneurs et rien n'est plus significatif à cet égard que la correspondance intime dans laquelle il mélange, à doses égales, les adulations vis-à-vis de ceux dont il peut attendre quelque chose et les expressions de sa haine pour l'Eglise. En matière de gouvernement, il ne concevait rien autre chose qu'une oligarchie d'intellectuels et de savants, planant au-dessus des masses populaires, et leur dictant ses lois, rêves aussi aristocratiques qu'autoritaires que l'on s'étonne de voir mériter aujourd'hui à leur auteur les honneurs dont on a voulu entourer ses restes.

[illegible] que certains veulent oublier ou excuser [illegible] cependant, qu'y a-t-il donc dans [illegible] l'oeuvre de Renan?

[illegible] *Vie de Jésus et les origines du christianisme",* [illegible] en une langue limpide et facile — [illegible] l'auteur, ne pouvant nier ni l'existence [illegible] que constitue le développement [illegible] au moins d'en supprimer [illegible] un simple rang d'aventures purement humaines. Dans cette tâche, rien ne l'arrête; il déforme les textes quand il le croit possible, ailleurs, oppose aux réalités les hypothèses ingénieuses ou les conjectures hasardeuses. Mais son oeuvre portait en elle-même les germes de sa condamnation historique et scientifique; il n'en reste plus rien aujourd'hui; elle a été réfutée dans les détails, refaite dans son ensemble, et les écrivains catholiques, eux-mêmes, ne furent point pour elle les juges les plus sévères.

Et c'est cette oeuvre périmée que l'on glorifie aujourd'hui, non pour ses mérites qu'aucune personne autorisée ne lui reconnaît plus, mais pour l'esprit qui l'inspire. La véritable personnalité de Renan, les uns l'ont oubliée et, parmi ses admirateurs, ceux qui s'en souviennent encore savent bien que les foules l'ont toujours ignorée, comme lui, du reste, les méprisait.

Renan fut un ennemi de l'Eglise et du christianisme, et cela suffit pour en faire un symbole et pour lui décerner les honneurs d'un tardif triomphe.

Le moment est cependant mal choisi. Cette France agonisante dont Renan entrevoyait la fin prochaine et pour laquelle il ne voulait ou ne croyait rien pouvoir faire, est toujours debout, plus vivante que lorsque, sans tristesse ni regrets, il en désespérait naguère. Mais encore meurtrie par la lutte, pour relever ses ruines récentes, elle a besoin, cette France, du concours de tous ses enfants. Les pouvoirs publics multiplient les appels à l'union et désirent être écoutés; qu'ils s'abstiennent donc, s'ils veulent être logiques avec eux-mêmes, de provoquer les manifestations qui divisent!

J. L.

DERRIERE LA MOUSSE

"Décidément, je finis par trouver le renanisme agaçant!
Jules Lemaître.

Tu assistes—et cela va continuer—à l'un de ces bluffs qui "prenaient" autrefois, mais qui, aujourd'hui, sont devenus odieux.

Ce bluff s'appelle: le centenaire de Renan.

Qu'on honore nos grands hommes, voilà une excellente pensée!

On se redresse, plein de fierté surhumaine, devant un Vincent de Paul si dévoué à toute misère... devant un Pasteur humble et profond savant... devant Corneille exaltateur d'âmes... devant un grand soldat sauveur de la patrie...

Mais... devant Renan!

* * *

Qu'est donc Renan...?

Un ami du peuple...?

Oh! cela, certes non!

Issu du peuple, il s'en est vite dégagé pour ne plus jamais y revenir. Il a le dégoût de la démocratie; et il partage avec Taine — ce dont je le félicite — l'exécration de la Révolution. Il a de ces phrases qui rappellent le hautain mépris d'Horace: "Odi profanum vulgus... Si ma manière de penser devient influente, c'est bon, on viendra à moi; mais je ne me mêlerai pas à ces tourbes..."

Ces tourbes... c'est toi et moi.

Lui... ami du peuple...?

Non seulement, il ne lui a rien donné de son temps, de son argent, de son coeur, mais il a passé sa vie à saccager le suprême trésor de ces humbles qui, pour toute douceur de vivre, n'ont que leur foi religieuse.

* * *

Qu'est donc Renan...? Un marcheur à l'étoile...?

Professeur au Collège de France, membre de l'Institut, comblé d'honneurs, de missions et de prébendes, il aurait pu être pour la jeunesse une lumière et un réconfort.

Or, c'est le rôle contraire qui semble le séduire.

Devant toutes les passions, il ouvre toutes les barrières; et à la fin de sa vie, à l'âge des cheveux blancs, voici la formule brutale de religion qu'il jette aux jeunes:

"Qu'est-ce qui sauve...? Eh! mon Dieu, c'est ce qui donne à chacun son motif de vivre. Pour l'un, c'est la vertu; pour l'autre, l'ardeur du vrai; pour un autre, l'amour de l'art; pour d'autres, la curiosité, l'ambition, les voyages, les femmes, le luxe, la richesse; au plus bas degré, la morphine et l'alcool. Les hommes vertueux trouvent leur récompense dans la vertu même; ceux qui ne le sont pas ont le plaisir... La plus dangereuse erreur, en fait de morale sociale, est la suppression systématique du plaisir."

Et voilà!...

Méditez cela, jeunes gens, et [illegible]... Renan donne l'absolution. Et c'est pourquoi l'universitaire Pariset l'appelle "grand malfaiteur intellectuel et moral".

* * *

Qu'est donc Renan...? Un savant...?

Mais il ne savait pas mieux l'hébreu que son professeur, cet humble Sulpicien qui s'appelait Le Hir, et qu'il disait tant aimer.

Toute l'oeuvre scientifique de Renan est actuellement à terre.

De l'autre côté du Rhin, on la traite "d'article de Paris".

"Entre les années 30-70, sur le seuil de la Palestine, et plus précisément à Jérusalem, tout ce qui s'est développé plus tard était fixé."

Devant ce texte de Harnack, sec comme un coup de marteau, l'"Histoire des Origines du Christianisme" s'écroule.

Jamais, entre deux historiens de nos jours, et dans une discussion vraiment sérieuse, on ne jettera le nom de Renan comme un autorité.

Ceci, tout l'Institut le sait.

Et cette hypocrisie est une des tristesses de ce centenaire.

A ce peuple de France, lequel, malgré ce qu'affirme Renan, n'est pas plus bête qu'un autre, on donne solennellement à vénérer une idole vermoulue, dont la classe dirigeante sourit aimablement dans les coulisses.

"Renan", dit Taine son ami, "est parfaitement incapable de formules précises; il tâte, il palpe, il n'a pas de système, mais des impressions..."

Renan a d'ailleurs de lui-même exactement la même opinion. Il se compare au poulpe, redoute la prise, n'entend point qu'on l'immobilise pour l'examiner: "Dans ma manière de sentir, je suis femme aux trois quarts; je voudrais dans un autre monde parler au féminin, aimer en femme, prier en femme, voir comme les femmes ont raison..."

"Ma philosophie à moi, c'est à peu près ce que les autres appellent la littérature..."

"Je suis fort égoïste et je me moque de tout..."

Vois-tu Pasteur ou Corneille écrivant cette impertinence?

Aussi, comme ils sont gênés tous les hommes d'esprit auxquels on a forcé la main pour le centenaire. A tous on a demandé la phrase qu'ils préfèrent? Et ils choisissent du bout des doigts, comme des invités devant un plat inquiétant. Et même, c'est M. Millerand qui a le mieux traduit cet embarras dans sa très brève phrase de la Sorbonne, qui pourrait encore se résumer ainsi: "Evidemment!... Et pourtant!..."

Qu'est donc Renan...? Un styliste...?

Oh! certainement oui. Il a un style charmeur, musical, tantôt souple comme une couleuvre glissant en avril parmi les roseaux... tantôt brillant comme du soleil sur de la mousse de vin de France.

Il a, comme personne, le talent de faire la révérence jolie avant le croc-en-jambe... Aucun écrivain n'accumule plus élégamment les fleurs sur ceux qu'il a tués.

Mais que me fait son style, à moi, pauvre humain, guetté par la douleur et par la mort!

Que m'importent les fines ciselures du flacon, si c'est de la désespérance qu'il va déverser sur mon âme!

Aussi, devant les phrases de cet homme qui exalte ce qu'il dissout, je pense à la grande définition de Fénelon, laquelle s'applique à l'écrivain plus encore qu'à l'orateur: "Le véritable orateur est celui qui ne se sert de la parole que pour la pensée, et de la pensée pour la vérité et la vertu."

* * *

Mais alors, Renan est peut-être un grand patriote...?

Et cela serait un titre devant lequel, très bas, je me découvrirais.

Renan... un patriote!...

Humble poilu de France, auquel plus spécialement je m'adresse, lis ces déclarations que je transcris mot à mot:

"J'ai étudié l'Allemagne, et j'ai cru entrer dans un temple! Tout ce que j'y ai trouvé est pur, élevé, moral, beau et touchant. O mon âme, oui c'est un trésor; c'est la continuation de Jésus-Christ!... Leur morale me transporte!... Ah! qu'ils sont doux et forts! Je crois que le Christ nous viendra de là."

Et plus loin:

"La France me paraît un pays de plus en plus voué à la nullité pour le grand oeuvre d'un renouvellement de la vie dans l'humanité. Jésus-Christ n'est nulle part; j'ai été tenté de croire qu'il nous viendrait de l'Allemagne..."

Et celle-ci:

"Je vendrais la France pour trouver une vérité qui fit marcher la philosophie... Que m'importe que la vanité s'attache au nom de France ou de Cosaque!"

Et plus loin:

"Ah! si j'étais né protestant en Allemagne!... Là était ma place!..."

Et, avec une sorte de frénésie, il continue:

"Allemagne! Allemagne!... Herder, Goethe, Kant!... Il faut souffleter cette pédante Université, ces sots de Français qui ne savent ce qu'ils veulent, ni ce qu'ils doivent dire... O Allemagne, qui t'implantera en France!..."

Et comme conclusion:

"Je n'aurais pu être soldat, j'aurais déserté ou je me serais suicidé."

Alors, vois-tu nos pauvres poilus, le jour où on le Panthéonisera, obligés de présenter les armes à ce frénétique de la culture allemande...? à ce virtuel déserteur...?

Non, mais vrai...? soldats de 1914, vois-tu cela...?

* * *

Je t'entends insister: "Enfin, pourquoi ce centenaire?"

Oh! c'est très simple de te répondre.

Il existe une foule de Français magnifiques, dont "jamais" on ne fera le centenaire.

Ernest Renan, après sa tonsure, aurait continué... Il serait devenu, par exemple, un Lacordaire... ou, plus simplement, rentré dans la vie civile et marié, il aurait conservé la foi, serait devenu un Montalembert... sois sûr qu'aucun personnage officiel n'aurait jamais pensé à lui.

Mais il a tenté doucement, mielleusement, ce que d'autres ont essayé avec des cris de rage et du sang.

Il a cherché à jeter le Christ en bas de son autel, et, se trompant comme Voltaire et tous les autres, il a écrit: "Les temples du Jésus réel s'écrouleront; les tabernacles où l'on croit tenir sa chair et son sang seront brisés. Déjà le toit est percé à jour, et l'eau du ciel vient mouiller la face du croyant agenouillé."

Tout est là.

Le centenaire de Renan est la récompense de cet espoir sacrilège.

C'est pour cela qu'on a donné — ô délicatesse!... — son nom à la rue qui borde le Grand Séminaire.

Pour cela — ô stupidité! — que malgré l'effarement du ministère de la Marine, on a baptisé "Ernest Renan" l'un de nos plus beaux cuirassés.

Pour cela encore, qu'on va essayer de le Panthéoniser.

Tu sais maintenant, ô petit poilu, ce qu'est Ernest Renan.

Tu le sais, non pas seulement par des appréciations étrangères, mais par des déclarations "à lui", que j'aurais pu très facilement multiplier.

Aussi, quand tu entendras tes camarades, les oreilles rebattues, te parler de Renan... souris avec tristesse et commisération.

Ils ne savent pas, eux!

Toi, tu sais...

Alors, explique-leur un peu ce que moi j'ai essayé, un peu aussi, de te faire comprendre.

Pierre L'ERMITE.

LA LUTTE PARTOUT

Contre la loi Peck — Une menace nouvelle — Deux sortes de dangers

On sait que, l'an dernier, fut adopté, au Rhode-Island, un projet de loi dit Peck, du nom de son auteur, dont les Franco-Américains s'inquiétèrent vivement.

La "Tribune" de Woonsocket nous déclarait samedi encore que cette loi "menace l'existence même" des écoles paroissiales franco-américaines et que "les opportunistes de tout calibre "auront beau nous dire que nous n'avons rien à craindre, qu'on ne l'appliquera jamais à la lettre et qu'elle n'apporte aucun changement à ce qui existait déjà, nous n'en voulons pas pour la bonne raison que nous nous refusons à remettre aux mains d'un fanatisme qui ne désarme jamais des armes dont il se servira sûrement un jour ou l'autre".

On n'a point réussi l'an dernier à faire échec au projet de loi, adopté, si nous ne nous trompons, dans des conditions d'extrême célérité. On veut cette année se reprendre. Un avocat franco-américain très connu, M. Eugène-L. Jalbert, a préparé un nouveau projet de loi par lequel il croit pouvoir éliminer du "Peck Educational Bill" ses éléments nocifs. Ce projet a été déposé à la législature par deux députés franco-américains, MM. Lafarre, de Pawtucket, et Belhumeur, de Woonsocket. Il est présentement discuté par le comité judiciaire (lequel paraît correspondre à notre commission provinciale de législation) qui, vendredi de cette semaine, donnera audience à tous les intéressés. Au nom de l'"Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique", le secrétaire général de la société, M. Vézina, prie tous ses chefs locaux d'organiser de puissantes délégations "pour protester par leur présence contre l'injustice du "bill Peck" et pour supporter l'argumentation des avocats de l'école paroissiale". "Les nombreuses délégations d'électeurs et d'électrices", fait-il observer, "sont toujours un argument impressionnant et, pour plusieurs politiciens, sont le commencement de la sagesse." La "Tribune" insiste vigoureusement dans le même sens.

A cet effort de redressement s'oppose, d'après une dépêche publiée par la "Presse" d'hier, une contre-manoeuvre nouvelle. Le sénateur Creswell, dit en effet la dépêche, dépose "devant la Chambre haute de l'Etat un projet de loi en vertu duquel la langue anglaise seule sera "langue d'instruction et d'administration" dans toutes les écoles élémentaires des langues étrangères après le 6me grade mais cet enseignement ne devra pas excéder une heure par journée écolière. Toute infraction à cette loi, si elle devient en vigueur, sera passible d'une amende de $20 et d'un an au plus d'emprisonnement en cas de récidive."

On voit tout de suite l'aboutissement du projet de loi. Ce serait, dans les écoles franco-américaines particulièrement menacées, l'abolition de tout enseignement sérieux du français. Cette manoeuvre, qui peut avoir d'immédiates causes locales, s'apparente à celle qui s'affirme dans d'autres régions des Etats-Unis et qui veut faire de l'anglais la langue "pratiquement" unique de toutes les écoles élémentaires.

On verra, par ce simple rapprochement de faits et de textes, que la lutte pour la survivance se doit partout continuer. Ces menaces directes cependant n'offrent pas que des inconvénients. En appelant l'attention sur une attaque nouvelle et précise, elles ont chance de faire mieux saisir des dangers constants, moins visibles à l'oeil ordinaire et d'autant plus insidieux: nous voulons parler de l'ensemble des circonstances qui, partout en Amérique menacent quotidiennement, sans tapage la plupart du temps mais avec une trop réelle puissance, notre intégrité catholique et française. Elles ont chance, en éveillant les vigilances et les combativités, de les dresser non seulement contre le danger particulier inclus en tel ou tel projet de loi, mais contre tout l'ensemble des circonstances hostiles.

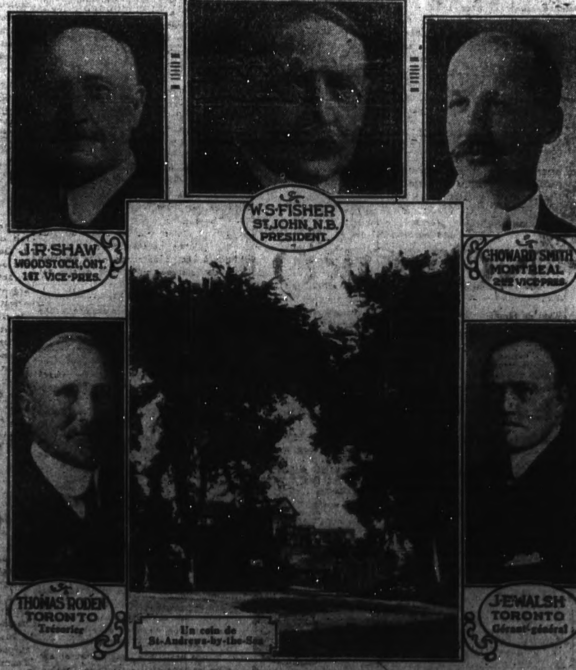
Elles avertissent, et l'on pourrait faire ici une application nouvelle du vieux proverbe: "Un bon averti en vaut deux..."

Omer HEROUX.

— Le "Devoir".

Quels sont les gens qui possèdent les plus belles bibliothèques? — Les gens très corpulents puisqu'ils ont beaucoup de volume.

PROCHAINE CONVENTION DES MANUFACTURIERS



Groupe des officiers de l'Association des Manufacturiers Canadiens. Au centre, l'hôtel Algonquin où se tiendra la convention de juin prochain.

La prochaine convention de l'Association des Manufacturiers Canadiens, qui doit s'ouvrir le 20 juin prochain, aura lieu cette année à St-Andrews-by-the-Sea, la populaire villégiature du Nouveau-Brunswick. Les manufacturiers et hommes d'affaires les plus influents de toutes les provinces du Canada, se réuniront à St-Andrews pour discuter et conférer entre eux sur les questions concernant le commerce et l'industrie du pays, et incidemment pour jouir des beautés pittoresques et des amusements offerts aux visiteurs par cette station balnéaire canadienne, la plus en renom sur les bords de l'Atlantique.

L'Association a choisi St-Andrews pour tenir ses séances cette année parce qu'il revient aux provinces maritimes d'avoir la convention chez elles cette fois. M. W. S. Fisher, son président, habite d'ailleurs St-John, la métropole du Nouveau-Brunswick. Il y a trois ans passés, on décida de subdiviser l'Association en cinq groupes distincts et de tenir la convention annuelle à tour de rôle dans chacune des subdivisions territoriales, qui sont, les provinces maritimes, les provinces des prairies, Québec, Ontario et la Colombie-Anglaise. En 1920, les membres se réunirent à l'hôtel Vancouver, l'an dernier au Château Frontenac de Québec, et cette année, ils tiendront leurs séances à l'Algonquin, la luxueuse hôtellerie de St-Andrews, qui est chaque été le rendez-vous d'un grand nombre de touristes.

La situation idéale de St-Andrews sur la baie de Passamaquoddy, sa plage, ses terrains de golf, ses routes magnifiques et bien ombragées, en font l'une des plus charmantes villégiatures des provinces maritimes, et l'on ne pouvait choisir un endroit plus approprié pour les assises d'une organisation d'hommes d'affaires telle que l'Association des Manufacturiers Canadiens. Ceux-ci, qui sont forcés de mener une existence active et enfiévrée, trouveront dans le calme de St-Andrews, l'inspiration qu'il leur faudra pour résoudre les graves problèmes qui peuvent entraver en ce moment l'expansion du commerce et de l'industrie du pays.

AUX COMMUNES

Le chemin de fer de la Baie d'Hudson.—La question d'immigration.—La situation économique

Ottawa — Enfin, le Parlement a pris une décision qui devra ranimer la confiance dans l'avenir du pays et déterminer une nouvelle ère de prospérité dont il est encore impossible de prévoir le degré ni la durée. Depuis le temps que l'insuffisance de chemins de fer paralysait tous les efforts de toutes les activités: agricoles, industrielles, minières, forestières, métallurgiques! Nous avions bien le Pacifique Canadien avec ses débouchés sur les deux océans, le National Canadien et une dizaine d'autres parcours affluents mais il y a si longtemps que tout cela ne suffit plus au transport de l'immense production nationale; et l'ouest, au dire de ses représentants, est si riche, et la population y augmente dans de telles proportions qu'il faut de toute nécessité ouvrir de nouvelles voies de communications, surtout du côté où la colonisation semble vouloir se porter, aux alentours de la baie d'Hudson, dans les iles du nord, dans tous ces endroits où des explorations récentes ont découvert des peuples anxieux d'entrer en relation avec nous aussitôt que nous pourrons les rapprocher au moyen de voies ferrées et de la navigation régulière. Ce malheureux état de chose va cesser: le chemin de fer de la baie d'Hudson sera complété. A quel prix? Peu importe! Ainsi que l'a dit quelqu'un, le pays est "résistable" ou il ne l'est pas, et s'il l'est, pourquoi hésiter! Allons-y! ou, en termes, "envoyons fort!"

Au moment d'aborder cette question la chambre ne paraissait pourtant pas enthousiaste. Mais les progressistes ont parlé, ils ont parlé fort, ils ont fait bloc. M. Meighen lui-même leur a donné raison jusqu'à un certain point, et le gouvernement a plié.

L'Ouest "veut" le chemin de fer de la baie d'Hudson et il ne sera "satisfait" que lorsqu'il l'aura: voilà l'ultimatum posé à la chambre par la députation de cette région.

Il est vrai que les deux anciens partis politiques ont naguère rivalisé de zèle à promettre cette entreprise. L'exhumation des anciens discours de Sir Wilfrid Laurier, Sir George Foster, Sir R. Borden, M. Meighen, a été complète, et l'on a montré aussi que l'on ne s'était pas contenté de parler. Le gouvernement Laurier se glorifiait d'avoir commencé les travaux et le gouvernement Borden réclamait ce qui pouvait rapporter, politiquement, le fait d'y avoir dépensé vingt millions.

Quant à la praticabilité de cette route, la preuve est contradictoire. On trouve des marins qui soutiennent que la navigation de l'Hudson, avec les aides que la science a déjà pourvues, télégraphie sans fil, aéronautique, etc., est relativement facile, tandis que le cours de leur récit indique qu'elle offre pour le moins de graves inconvénients.

Que cette route soit adoptée par le commerce plus tard et devienne un moyen de transport avantageux pour une bonne partie de l'Ouest, tant américain que canadien, cela est possible et même probable, si l'on veut; mais la question est autre pour le moment.

L'Ouest a déjà deux débouchés pour ses produits: Montréal, Québec, Saint-Jean et Halifax du côté de l'Atlantique, et Vancouver du côté du Pacifique. Deux grands réseaux relient tout l'Ouest à ces différents ports. L'un des deux, celui du gouvernement, souffre de l'insuffisance de transport et d'ici à plusieurs années il ne peut améliorer son budget qu'au détriment de l'autre, en grande partie. Etat de choses que tout le monde déplore, après y avoir poussé; qui, de fait, inquiète beaucoup tous ceux qui réfléchissent. A tel point que l'on se croyait assagi pour quelque temps du moins jusqu'à ce que le fardeau de toutes les obligeances dont l'acquit exige tant d'impôts se fut allégé de quelque manière.

Non! L'Ouest veut le chemin de fer de la baie d'Hudson à tout prix et il l'aura. Et après il lui faudra des embranchements. Le Parlement a été bien averti: le chemin de la baie d'Hudson ne se fera pas au détriment des affluents que l'Ouest réclame: l'Ouest veut les deux. Il y a là des colons qui sont à quinze ou vingt milles des chars! L'ouest est bien de la génération nouvelle. Si tous les colons de Québec et d'Ontario qui ont établi ces deux grandes provinces n'avaient jamais voulu vivre plus loin que quinze milles des voies ferrées, où en serait l'Est aujourd'hui?

Va donc pour le chemin de fer de la baie d'Hudson et payons!

* * *

Le plan d'immigration exposé par M. Stewart est plutôt mal reçu, un député ministériel jusqu'à présent considéré des plus fidèles et des plus ardents, — M. Cahill, de Pontiac, — l'a même dénoncé sans réserve, et personne ne l'a encore beaucoup défendu. Il s'agit comme l'on sait d'utiliser les services d'une société de colonisation organisée par des capitalistes, pour placer des colons sur les terres de l'Ouest. Cette société que l'on prétend une filiale de l'association des manufacturiers, s'engage à vendre ces terres payables $2.00 comptant l'acre et la balance en 32 annuités portant intérêt à 6 pour cent. Le gouvernement lui paiera en compensation $10,000 par mois pendant 10 mois, et peut-être plus longtemps si le projet réussit. D'autre part, les provinces seront aidées dans leurs efforts pour rapatrier leurs citoyens émigrés; la publicité se fera au bénéfice de tout le pays et non plus seulement dans l'intérêt de l'Ouest; enfin l'entrée au Canada serait réglementée d'une façon que l'on qualifie de raisonnable. Telles sont les grandes lignes du projet.

Le débat qu'il a déclenché justifie bien l'importance que j'attribuais à cette question avant la session. La situation générale du pays se rattache naturellement à l'immigration et c'est ce qui fait que chacun voit ce projet d'un oeil bien différent.

Les ouvriers ne veulent pas du tout d'une immigration qui augmenterait la main-d'oeuvre et finirait par en déprécier le prix; les progressistes soutiennent que même l'immigration agricole est dangereuse dans les circonstances actuelles; M. Jacobs prétend au contraire qu'il faudrait accepter n'importe qui et laisser le temps et la concurrence arranger les choses: bref, on n'entend guère que des critiques.

Et, malheureusement, le pessimisme qui avait semblé se dissiper au commencement de la session, revient plus sombre que jamais, et, de l'Ouest, toujours. Si les choses étaient vraiment ce que l'on prétend là-bas, il faudrait s'arracher les cheveux, d'avoir jamais cru à la richesse de cette région. A entendre les députés progressistes, il n'y a là que misère, ruines, désastres, exploitation, découragement, et perspectives encore plus noires si possible.

Tout cela est-il bien vrai, demandions-nous récemment à quelqu'un qui vit là depuis quinze ans et qui est particulièrement bien placé pour savoir.

Et voici sa réponse. Dans l'Ouest comme partout ailleurs, tout le monde a perdu la tête. L'argent a déséquilibré tous les cerveaux. On a dépensé follement, on s'est agrandi sans mesure, on s'est pourvu beaucoup plus qu'il n'était nécessaire; en un mot l'on a vécu à outrance, et la réaction a été d'autant plus dure qu'elle est arrivée soudainement.

L'explication de ce dénigrement continu du pays se trouve, paraît-il, dans le désappointement de n'avoir pas fait fortune dans le temps de le dire. La plupart de ces immigrants sont venus ici avec l'idée qu'ils passaient sans transition de la gêne ou de la misère à la fortune, et bien que leur situation soit, au dire de ceux qui ont pu comparer bien meilleure au Canada qu'elle n'était en Angleterre ou en Irlande, — car ce sont surtout ceux-là qui se plaignent, — ils ne sont pas moins mécontents de leur sort.

* * *

Il faut tout de même reconnaître qu'un certain nombre, — la minorité encore, — paraissent comprendre que ces lamentations qui n'amélioreront pas les choses, ne font guère de bien au pays et menacent en outre d'irriter cette partie du public qui n'a pas encore perdu la foi dans le courage et la persévérance et qui comprend surtout que chaque état a ses ennuis comme ses compensations. De ce point de vue, l'exposé du ministre de l'Intérieur contient du bon.

"On a beau, dit-il, nous chanter sur tous les tons qu'il est inutile d'établir des colons dans l'Ouest, qu'au bout d'un an ou deux ils déserteront leur concession, la vérité est que les choses ne vont pas aussi mal qu'on le dit. Mon avis est que nous avons touché le fond et que d'ores et déjà l'agriculture a recommencé sa marche vers le progrès. Oh! je ne dis pas qu'elle nagera dans les richesses."

M. Stewart avait déjà dit au cours d'un autre débat que les terres trop grandes, en d'autres termes que le désir d'aller trop vite paralysaient beaucoup le succès quand il ne le compromettaient pas complètement; que la culture demande un travail particulier auquel il faut se faire sous peine d'échec absolu et qui est d'autant moins pénible qu'on l'accepte plus facilement, autrement dit que le premier et principal élément du succès est de se faire à son sort, d'être content de sa profession et de ne pas se morfondre à ambitionner le prochain. Ce sont là des vérités bien ordinaires sans doute, mais il faut tout de même un certain courage pour les rappeler à une population aussi susceptible que celle de l'Ouest.

* * *

Il s'est dit et il se dira encore bien des choses à commenter durant ce débat. Remarquons pour le moment qu'il a donné lieu à quelques discours français, entr'autres celui de M. St-Père, d'Hochelaga. M. St-Père, qui parle les deux langues avec une égale facilité, a du mérite de résister au courant dont la force entraîne le grand nombre. Et il a bien dit d'excellentes choses. Voici un extrait assez typique de son discours:

"Je suis d'avis, Monsieur le Président, que seuls les immigrants désireux de vivre sur la ferme devraient être présentement amenés chez nous, et ce qui est plus, qu'afin de soulager les centres industriels déjà trop congestionnés les avantages de l'établissement sur les terres offerts aux immigrants étrangers devraient être offerts aux Canadiens. Je sais, monsieur le président, que le gouvernement a déjà beaucoup fait en ce sens en établissant les soldats sur les terres. Il n'a fait en cela qu'écrire une autre page d'histoire car les soldats du régiment Carignan-Sallières ceux des régiments d'Ecossais qui participèrent à la bataille des plaines d'Abraham, etc., furent les premiers qui abandonnèrent en notre pays l'épée pour la charrue.

"S'il est pratique, monsieur le président, d'encourager une immigration de fermiers, il faudra de toute nécessité les encourager à demeurer sur le sol canadien. Les statistiques démontrent à regret, que la très grande partie des immigrants reçus chez nous de 1881 à 1922 ont à peu près tous quitté le pays pour se diriger vers les Etats-Unis. L'honorable Clifford Sifton refuse de blâmer les différents gouvernements qui se sont succédés ou le tarif pour cette émigration des nôtres vers la république voisine. Il reconnait qu'à part les Canadiens-français et d'autres personnes éprises d'idées d'avancement ceux qui nous ont laissés ne valaient à peu près rien pour le Canada, et qu'ils seraient devenus des parasites à très brève échéance.

"L'honorable ministre de l'Intérieur entend beaucoup faire pour "repeupler" le Canada en encourageant l'admission au pays d'immigrants agriculteurs qui pourraient acheter des fermes à des conditions faciles de paiement, et en recevant l'aide de certaines provinces pour donner à cette campagne un résultat encore plus concluant et plus pratique.

"Le gouvernement a fait preuve d'esprit national ("national spirit") en organisant une campagne spéciale en faveur du retour au sol national de ces Canadiens-français qui sont allés s'établir dans les centres manufacturiers de la Nouvelle-Angleterre. Si nos amis d'en face veulent se le rappeler, ce fut sous le régime conservateur que commença l'exode des nôtres. Un honorable député du groupe progressiste qui n'est sûrement pas au fait de l'esprit de justice et d'équité de Québec au sujet de la répartition des octrois publics, demandait à l'honorable ministre de l'Intérieur, si les argents dépensés pour la campagne précitée seraient applicables aux Anglo-canadiens. Dans l'affirmative, il n'y aurait pas à se scandaliser si nous insistions sur les Canadiens-français, comme l'Ecole Sociale Populaire l'exposait récemment au ministre de l'Intérieur, "la province de Québec qui paie depuis vingt-cinq ans pour faire venir des étrangers dans les autres provinces, ne doit-elle pas avoir un peu d'argent pour garder son monde chez elle."

* * *

Le désaccord entre les Alliés au sujet de l'action de la France en Allemagne a son écho au Sénat. La ratification du don par la France d'un emplacement pour le monument de Vimy avait déjà donné lieu à une petite escarmouche à ce sujet et voici que Sir George Foster vient de faire un exposé de la question à laquelle le sénateur Beaubien va donner une suite.

La thèse de M. Foster est celle de l'Angleterre et la théorie du sénateur Beaubien celle de la France.

Quoique l'on pense de la situation européenne, l'on ne peut s'empêcher d'admirer la vitalité intellectuelle de cet homme de 74 ans qui possède encore, et plus effectif que jamais peut-être, tous ces moyens oratoires.

Le Sénateur Beaubien est lui aussi un orateur remarquable. Au "Canadian Club" d'Ottawa, à l'"Empire Club" de Toronto, il a déjà expliqué avec ampleur le point de vue français. De fait, Sir George Foster et lui n'en sont pas à leur première rencontre à ce sujet, et le débat du sénat n'est que la conséquence de la propagande extérieure.

Tout le monde désire vivre longtemps, mais personne ne voudrait vivre vieux.

"L'OISEAU BLEU" DE MARS

Son concours littéraire

La seule illustration de la couverture par notre dessinateur, O.-A. Léger, est si vivante et si bien adaptée au récit de Elie de Salvail que l'on ne peut résister à lire tout d'un trait cette magnifique exploration de D'Iberville à la Louisiane, à laquelle ce dessin se rapporte. Cet article, écrit dans un style imagé, naturel et captivant, plaira certainement à tous les lecteurs.

"Le rêve de Petit Pierre", roman illustré de l'"Oiseau Bleu", s'enrichit, avec le numéro de mars, d'un résumé qui permet au lecteur de faire immédiatement connaissance avec les personnages si intéressants du roman et d'avoir une idée complète des événements intéressants.

Il faut lire aussi la page d'anecdotes variées à la portée des enfants, la série de bons mots qui reposent et dilatent l'esprit, de même que les pensées choisies pour les lecteurs de l'"Oiseau Bleu", ainsi que l'exposé d'un jeu d'intérieur: "Le bon médecin".

La page double du milieu, d'une richesse de couleurs inaccoutumées, plait à l'oeil en même temps qu'à l'esprit. Elle reproduit dans ses 12 tableaux artistement illustrés en deux couleurs, le résumé de la vie d'un des gouverneurs les plus sympathiques de la Nouvelle-France.

Le Courrier de la Fauvette revêt depuis deux mois un intérêt particulier. En plus de sages conseils sur les lectures, l'auteur invite tous les lecteurs de l'"Oiseau Bleu" à participer à son grand concours littéraire. Ce concours sera bientôt couronné par l'attribution de magnifiques prix. Il faut se hâter. Les pages de graphologie et de correspondances alternent avec une chronique des plus pittoresques sur notre belle province, sous forme de dialogue, illustrée par une riche reproduction photographique. Le numéro se termine par un motif de broderie des plus intéressants, et par la page de concours mensuel auquel sont attachés trois prix destinés aux vainqueurs.

Plus que jamais, l'"Oiseau Bleu" de mars intéressera tous ses lecteurs qui devraient tous s'abonner au plus tôt.

L'abonnement est de 75 sous pour le Canada et de $1.00 pour l'Union postale. Envoyez 5 sous, en demandant un numéro spécimen, à l'"Oiseau Bleu", Monument National, Montréal.

LE THAUMATURGE DE MONTREAL

Un livre sur le Frère André et l'Oratoire St-Joseph, par un protestant

La réputation de l'Oratoire Saint-Joseph, auquel est si intimement lié le nom du vénérable Frère André, qui a été l'âme du pieux mouvement dont est né le célèbre sanctuaire de la Côte-des-Neiges de Montréal, a certes depuis longtemps franchi les limites de la province de Québec. L'affluence sans cesse croissante des suppliants de toutes les parties du Canada et des Etats-Unis, qui viennent demander des grâces à l'Oratoire et implorer saint Joseph par l'intermédiaire du Frère André, démontre d'une façon éloquente que le renom de ce lieu de pèlerinage est désormais répandu dans tout le monde catholique du continent.

Les protestants eux-mêmes se sont émus à la lumière des événements qui se passent à la Côte-des-Neiges, et ils ne peuvent plus longtemps dissimuler leur intérêt pour l'oeuvre de bienfaisance spirituelle et corporelle du Frère André, dont l'austérité de vie les étonne et provoque leur admiration. Le livre que vient de publier sur le Frère André et l'Oratoire St-Joseph, le colonel George Ham, un anglo-protestant de Montréal, attaché depuis de longues années aux services de publicité du Pacifique Canadien et par conséquent bien connu dans les cercles journalistiques, en est une preuve non équivoque.

"Le Thaumaturge de Montréal", tel est le titre, peut-être pas très orthodoxe mais du moins sincèrement attribué, de cet ouvrage, dans lequel l'auteur, après avoir donné quelques notes biographiques sur le Frère André et fait l'historique de l'Oratoire, cite plusieurs miracles constatés officiellement par des médecins. M. Ham, qui connait personnellement le Frère André et l'a souvent visité à l'Oratoire, mentionne en même temps quelques faits de nature miraculeuse qui sont venus à sa propre connaissance.

A part l'intérêt qu'il présente à cause des nombreux renseignements qu'il contient sur l'Oratoire, ce livre mérite d'être lu parce qu'il fait voir le point de vue d'un protestant sur l'oeuvre étonnante qui depuis quelques années attire l'attention générale sur ce lieu de pèlerinage qui eut de si modestes et pénibles débuts. "Le thaumaturge de Montréal" est un joli volume relié, d'une centaine de pages, abondamment illustré et d'une toilette typographique soignée. Il est publié par la Cie Musson, de Toronto. Une excellente traduction en a été faite par M. Raoul Clouthier, de Montréal.

Comment le hérisson chasse la vipère

Le hérisson est un ennemi acharné de la vipère, dont il se régale et qu'il poursuit dans les taillis, les buissons, les fossés.

La façon originale qu'emploie le hérisson pour capturer sa proie mérite d'être décrite ici.

Quand la vipère s'est endormie sous les rayons brûlants du soleil, le hérisson s'approche sans bruit et dès qu'il est à portée du reptile, il le saisit par la queue avec les dents, puis, plus rapide que la pensée, il se roule en boule.

Brusquement tirée de son sommeil par la douleur, la vipère se retourne et donne un grand coup de tête, les crochets venimeux en avant. Mais le hérisson ne bronche pas, et, tandis qu'affolée, la vipère se tord et se livre à mille contorsions, il reste en boule. Au bout de cinq minutes, la gueule en sang, la vipère expire. Le hérisson se déroule, la lâche et... se met à table. Le hérisson ne tue donc pas la vipère, il oblige seulement celle-ci à se tuer sur ses piquants!

Autour de la Ferme

Trèfle d'odeur

Non, le trèfle d'odeur ne se transporte pas sur les champs de grain; traitez-le comme on doit le faire, et vous ne serez pas exposé à le transporter vous-même. Quelqu'un qui le considérait comme une mauvaise herbe parce qu'on le lui avait tant dit, contre ce pauvre trèfle, n'en voulait pas, pour tout au monde sur sa terre. Il en avait assez de le voir croître sur les chemins, tout près de ses champs de grain. Cependant, sur les instances d'un ami, mon homme se décida d'en semer une quinzaine de livres, mais sur un terrain bien éloigné de ses champs de blé.

Il avait semé en juin, et vers le mois d'août, les animaux n'attendirent pas sa permission pour passer sur ce beau pré vert et le rasèrent un peu trop; tout de même, l'herbe eut le temps de reprendre avant les gelées. Au printemps suivant, la neige était à peine disparue que le petit pré était tout reverdi. Les barrières furent ouvertes et le nombreux troupeau n'eut qu'à passer là de temps en temps pour tenir l'herbe toute rase.

L'année suivante, le petit pré était aussi dénudé que s'il n'y eut jamais rien de semé. L'ami, qui voulait profiter de l'expérience, demande: "Voyons, voisin, sèmes-tu du trèfle d'odeur, cette année? — Non. — Et pourquoi? — Ça ne vaut pas la peine d'être "sumé". — Mais comment cela? As-tu encore peur de le voir se répandre par toute la terre? — Pas ça du tout, et bien loin de là; ce ne tient pas. Va voir l'acre que j'ai semé; c'est noir comme du guérêt d'été."

C'est que mon ami avait oublié que le trèfle d'odeur est un bisannuel et que la seconde année il faut le laiser grandir et faire de la graine pour resemer. Autrement tout est fini. Si cette plante doit produire en seconde année, la semence pour se reproduire, il ne faut pas, non plus, perdre de vue la nature de cette plante, quand il s'agit de la détruire pour refaire un champ de grain. Si vous allez labourer votre champ après que la plante aurait couvert de graine, vous seriez bien sûr de voir reprendre le trèfle avec le grain.

Je conseille à tous les cultivateurs de découper de la page agricole du 20 mars, l'article de M. I. Villeneuve, "Culture du trèfle d'odeur". Conservez-le bien pour le consulter quand il s'agira de semer, couper et récolter votre trèfle. Quand vous voudrez faire de votre champ de trèfle d'odeur un champ de grain, n'allez pas faire comme bon vous semblera; lisez l'article de M. Villeneuve et faites exactement ce qu'il vous dicte. Autrement vous ferez comme tant d'autres qui ont vu leurs terres infestées d'une mauvaise engeance, d'un trèfle qu'ils ont regardé comme nuisible, parce qu'ils ne le connaissaient pas.

La semaine prochaine nous parlerons des pâturages de trèfle d'odeur et de la fertilisation du terrain par cette plante.

N.-C. JUTRAS, ptre.

LA VACHE LAITIERE SOURCE DE PROFITS

C'est la vache laitière qui est le producteur le plus économique de tous les animaux de la ferme. La preuve n'en est plus à faire. Non seulement une bonne vache produit plus pour une quantité donnée de nourriture que les autres animaux, mais ses produits reviennent moins cher et laissent plus de profits que tous les autres.

Il est vrai que la production de la vache ordinaire est bien faible, elle ne dépasse guère 3,800 livres de lait et 130 livres de gras par an, pas même assez pour payer son entretien, mais avec un bon traitement et de bons soins, on peut facilement élever cette production de 30 à 50 pour cent et sans augmenter la nourriture ou le travail de plus de 10 à 20 pour cent. Cette augmentation est une nécessité pour le cultivateur en même temps qu'un devoir patriotique.

ALIMENTATION DE LA VACHE LAITIERE

La quantité de lait donnée par une vache d'un bon type laitier dépend de la quantité de nourriture que cette vache consomme et de la réserve qu'elle a emmagasinée dans son corps, sous forme de graisse et de chair. Un exemple nous montre l'utilité de cette réserve: on a vu des vaches laitières ne recevant qu'une ration d'entretien ou même laissées sans nourriture pendant plusieurs jours, et cependant produire du lait en assez grande quantité mais tout en maigrissant beaucoup. Il a été démontré également que les vaches d'un bon type, qui sont en bon état de chair avant le vêlage, non seulement donnent plus de lait pendant la période de lactation qui suit, mais aussi un lait plus riche. Il est donc clair que cette réserve de graisse et de chair, que la vache emmagasine avant sa période de lactation, est utile de deux façons: elle peut être convertie directement en lait ou elle peut servir aux besoins de l'organisme, afin qu'une plus forte proportion d'aliments consommés puissent être convertis en lait.

Beaucoup de cultivateurs négligent la vache qui ne donne plus de lait, et celle-ci est parfois si maigre au vêlage qu'elle ne peut produire avantageusement; son veau n'a pas la vigueur et la santé nécessaires pour résister aux nombreuses maladies qui attaquent les jeunes animaux. Laissez la vache se reposer pendant quatre à dix semaines avant le vêlage. Une livre de grain donnée pendant cette période a autant d'effet que deux ou trois livres données après le vêlage. Si le pacage est pauvre, donnez des fourrages verts, de l'ensilage ou des racines et une moulée composée de deux parties de deux des grains suivants: son, farine d'avoine, farine de maïs, farine d'orge et une partie de tourteaux moulus. Si la vache est [illegible] par jour de cette moulée; si elle est en bon état de chair, donnez des fourrages à discrétion et une ou deux livres de moulée par jour. Si la vache est grasse, ne donnez plus de grain mais de toutes façons ne la laissez pas maigrir ou tomber en mauvais état.

ALIMENTATION AU VELAGE

L'alimentation de la vache au moment du vêlage exige une attention spéciale; cette alimentation varie suivant l'individualité de la bête. Assurez-vous d'abord que les intestins fonctionnent bien. La constipation à cette époque peut causer des désordres, notamment la fièvre de lait, l'inflammation de la mamelle, etc. Après le vêlage, donnez une boisson tiède contenant une poignée de tourteaux de lin dans une chaudière d'eau. Laissez la bête au repos pendant douze heures, après quoi donnez-lui une pâtée chaude de son; deux jours après le vêlage, donnez encore deux pâtées de son. Donnez une quantité limitée de bon foin, de préférence du foin de trèfle (de 6 à 8 livres). Tirez un peu de lait, trois ou quatre fois par jour, pendant les trois premiers jours. Ne trayez pas la vache à fond avant le troisième jour, sinon vous pourriez provoquer une attaque de fièvre de lait. Le quatrième jour, commencez à donner la ration de moulée sèche qui se compose de quatre livres d'un mélange de son et de farine d'avoine, en parties égales. Augmentez la quantité et la richesse de la moulée de façon à avoir une ration complète vers le seizième jour après le vêlage.

ALIMENTATION DE LA VACHE QUI VIENT DE VELER

La nourriture consommée par une vache qui donne du lait sert à deux choses: à faire du lait et à entretenir les fonctions du corps. Une vache qui pèse 1,000 livres exige, seulement pour son entretien, l'équivalent de 10 livres de foin de trèfle et 10 livres de paille d'avoine ou 35 à 40 livres d'herbe de pacage. A ceci il faut ajouter la quantité de nourriture nécessaire pour la production du lait. Il est donc évident qu'une vache mal nourrie ne peut pas produire beaucoup de lait après que la réserve du corps a été utilisée; au contraire, une alimentation généreuse, sans rien changer aux exigences d'entretien, provoque une forte production de lait.

Il est évident que le lait produit dans ces dernières conditions coûte beaucoup moins cher par gallon.

RATION POUR LA VACHE LAITIERE A L'ETABLE

La meilleure ration pour les vaches laitières est celle qui est bien équilibrée et qui se compose d'aliments variés, nutritifs, faciles à digérer, succulents, et ayant un goût agréable. Ce sont là les facteurs dont on doit tenir compte lorsque l'on produit ou que l'on achète des aliments, en vue de la production économique du lait.

La ration la plus économique doit avoir comme base des fourrages cultivés sur la ferme, bon marché mais nutritifs, notamment du foin de trèfle ou de luzerne, de l'ensilage et des racines. Il est bon de donner une quantité généreuse de grain pour faire équilibre à la ration de gros fourrages et en même temps pour fournir à une forte laitière une quantité supplémentaire de nourriture sous une forme plus concentrée.

Une livre de grain donnée à une vache qui vient de vêler a autant d'effet que plusieurs livres de grain données plus tard, après que la production du lait a déjà fortement baissé. Donnez une livre de moulée par trois livres et demie de lait produites; à mesure que la période de lactation avance, diminuez graduellement la quantité de moulée afin de ne plus donner que une livre par cinq livres de lait produites. Une bonne moyenne est de 1 à 4. Nous donnons ici un certain nombre de rations bien équilibrées pour une vache laitière de 1,000 livres et qui répondent aux besoins des cultivateurs dans différentes parties du Canada.

No 1—Foin mélangé, 16 livres; navets ou betteraves fourragères, 40 livres; moulée composée de son, 4 parties; farine d'avoine, 2 parties; orge moulue, 2 parties; tourteaux de lin, 1 partie; farine de graine de coton, 1 partie. Donner cette moulée à raison de une livre par 3½ livres de lait produites.

No 2—Foin de trèfle et de luzerne, 10 livres; betteraves fourragères ou navets, 30 livres; 1 livres de paille d'avoine, moulée composée de 5 parties de son, 2 parties de farine d'avoine, 3 parties de graine de lin moulue, donnée à raison de une livre par 3½ livres de lait produites.

No 3—Foin de trèfle, 12 livres; ensilage de maïs, 30 livres; moulée composé de 7 parties de son, 7 parties de farine d'avoine moulue, 4 partie de drèche de brasserie sèche, 2 parties de farine de coton, donnée à raison de 1 livre par 3 livres de lait produites.

No 4—Dix livres de foin d'herbes, 10 livres de paille ou bale d'avoine betteraves fourragères ou navets, 40 livres; moulée composée de 3 parties de son, 3 parties d'avoine moulue, 2 parties de graine de lin moulue, 2 parties de blé moulu, donnée à raison de 1 livre par 3 livres de lait produites.

No 5—Foin de brome, 10 livres; foin de trèfle, 8 livres; paille ou bale d'avoine, 10 livres; betteraves fourragères ou navets, 30 livres; moulée composée d'avoine, d'orge et de blé moulus, en parties égales, donnée à raison de 1 livre par 3 livres de lait produites.

L'eau propre en abondance et le sel sont nécessaires également au maintien de la santé de l'animal et, par conséquent, à la production.

L'ALIMENTATION DES VEAUX

La somme de profits que l'on peut tirer du troupeau dépend de la généalogie des veaux, de leur qualité, et également de la façon dont ils sont élevés. On voit des génisses ayant les meilleurs ascendants et le meilleur type, et qui cependant ne font que des vaches pauvres et rabougries, parce qu'elles ont été mal soignées; on voit au contraire des veaux de moins bonne qualité, mais qui, bien soignés, font de très bons animaux.

La question de l'élevage des veaux a donc une importance économique très considérable.

Les méthodes suivantes avec les variations que les circonstances peuvent exiger donnent d'excellents résultats:—

Séparez le veau de sa mère à sa naissance. Ne le laissez pas têter, à moins qu'il ne soit faible, incapable de boire, ou que la mamelle de la vache ne soit sérieusement enflammée. Le lait de la mère est essentiel pour les quatre premiers jours. On doit en donner de 8 à 10 livres, divisés en 3 ou 4 repas. On donne le lait entier pendant les premiers dix jours, puis on commence à en remplacer une partie par du lait écrémé de façon à ce que le veau reçoive, à l'âge d'un mois, en deux repas, 12 livres de lait écrémé plus une cuillerée à table de gelée de graine de lin, finement moulue et ébouillantée.

Lorsque le veau a trois semaines, on donne une petite quantité d'avoine ronde dans la mangeoire. On peut avantageusement lui offrir, à partir de ce moment, du foin de trèfle fin et de l'eau propre.

Pendant les quinze semaines qui suivent, augmenter graduellement la quantité de lait écrémé pour en donner, au bout de ce temps, de 15 à 20 livres par jour. Ajouter à la gelée de graine de lin les éléments nécessaires pour remplacer la crème, et que voici: avoine finement moulue, 2 parties; maïs (blé d'inde) voulu, 2 parties. On donne cette moulée dans le lait, divisée en deux repas par jour, à raison de un huitième de livre au commencement et on porte graduellement cette quantité à une livre.

Lorsque le veau a quatre semaines on remplace l'avoine ronde par un mélange de grain composé de son, d'avoine roulée et de maïs (blé d'inde) moulu, en parties égales. On donne d'abord un huitième de livre par jour et on augmente graduellement jusqu'à 1½ livre par jour à l'âge de 20 semaines. A cet âge, on retranche graduellement le lait écrémé et on augmente proportionnellement la ration de grain.

N'exposez pas les veaux de printemps à la chaleur et aux mouches, tenez-les dans une loge sombre et fraiche jusqu'à l'âge de quatre mois, après quoi mettez-les la nuit dans un enclos. Si les veaux naissent en automne, tenez-les dans une loge propre, bien éclairée et confortable. Donnez une quantité limitée de racines ou un mélange de racines et d'ensilage. Donnez du sel régulièrement, en quantité limitée, et de l'eau au besoin.

REGIME ALIMENTAIRE ET TRAITEMENT

1. Ne donnez jamais trop de nourriture.

2. Nourrissez suivant les besoins et les désirs individuels de chaque animal.

3. Nourrissez régulièrement, c'est-à-dire donnez les repas à heures fixes et ne faites pas de changements subits d'alimentation. Les changements subits font baisser la production et provoquent souvent l'apparition de troubles et de malaises.

4. Les maladies ordinaires comme la diarrhée, l'indigestion, les météorisations, l'indigestion de grain et la mammite ou inflammation de la mamelle proviennent généralement d'une mauvaise alimentation. Il est beaucoup plus facile de prévenir ces maladies que d'avoir à les guérir, et cela coûte beaucoup moins cher.

5. Quant aux autres maladies, comme la fièvre de lait, on peut les prévenir en grande partie en nourrissant la vache convenablement et en la traitant bien avant et après le vêlage.

6. Les étables confortables, bien ventilées, bien éclairées et les pacages bien munis d'ombrage et d'eau aideront beaucoup à augmenter la production, tout en diminuant les frais de nourriture.

LE CONTROLE DE LA PRODUCTION PAIE

Pour faire de l'argent avec les vaches, il faut d'abord avoir de bonnes vaches, c'est-à-dire des bêtes saines, d'un bon tempérament, d'un bon type laitier, d'une bonne taille qui soient de bonnes mangeuses régulières pouvant consommer beaucoup de nourriture, et par-dessus tout, bonnes productrices.

Dans tous les troupeaux, il y a des vaches qui paient et d'autres qui ne rapportent rien. Le seul moyen de connaître les unes et les autres est de contrôler la production du lait et du gras.

Pour être avantageuse, une vache doit donner, tous les ans, plus de 5,000 livres de lait contenant 3-5 pour cent de gras. Pour juger de la valeur d'une vache, il faut connaître sa production annuelle totale de lait. Pour connaître cette production, il n'y a qu'un moyen: tenir un journal de la production du lait.

Des centaines de cultivateurs tiennent aujourd'hui ces relevés de production. La plupart attribuent leurs succès à cette méthode. Vous qui avez un troupeau, pourquoi n'essayeriez-vous pas d'en faire autant? Vous en retireriez plus de lait. Votre travail deviendra plus intéressant et vous semblera beaucoup plus facile. Vous découvrirez la vache qui ne vous rapporte rien, "la parasite", dont vous ne sauriez vous débarrasser trop vite.

Pour peser le lait procurez-vous une simple balance à ressort. Ces balances valent d'une piastre et demie à quatre piastres. Si votre marchand local ne peut vous la fournir, écrivez au Service de l'élevage, ferme expérimentale centrale, Ottawa, et l'on vous dira à qui vous adresser.

Une petite bascule fera l'affaire, mais nous trouvons la balance à ressort préférable.

Beaucoup de cultivateurs enregistrent également la quantité de nourriture consommée par les vaches. Si vous désirez en faire autant, écrivez-nous pour demander les feuilles nécessaires.

Le Marché

LE 23 MARS

Bouvillons—	
Excellents	$5.75—$6.00
Bons	$4.75—$5.50
Moyens	$4.25—$4.60
Ordinaires	$3.50—$4.00
Bouvillons engraissés—	
De choix	$4.50—$4.75
Bons	$3.25—$4.25
Bouvillons à engraisser—	
De choix	$4.00—$4.25
Bons	$2.75—$3.50
Boeufs de travail—	
Bons	$3.00—$4.00
Moyens	$2.50—$2.75
Ordinaires	$1.50—$2.00
Taureaux—	
De choix	$2.50—$2.75
Bons	$1.75—$2.00
Taures de boucherie—	
De choix	$4.75—$5.00
Bonnes	$3.50—$4.50
Taures à engraisser—	
De choix	$3.25—$3.50
Bonnes	$2.50—$3.00
Veaux—	
De choix	$8.00—$10.00
Ordinaires	$3.00—$5.00
Bons	$6.00—$7.50
Vaches de boucherie—	
De choix	$3.75—$4.00
Bonnes	$2.75—$3.50
Ordinaires	$2.50—$2.75
Pour conserves	$1.50—$2.25
Moutons—	
Bons	$5.00—$7.50
Ordinaires	$3.00—$4.00
Agneaux	$9.00—$11.50
Ordinaires	$6.00—$8.00
Porcs— D'après la nouvelle classification du gouvernement fédéral.	
Bacon de choix	$10.17½
Porc épais	$9.25
Lourds	$8.25
Très lourds	$7.25
Porc d'étal	$8.50
Légers	$8.50
Inférieurs	$5.25
Truies No 1	$7.25
Truies No 2	$6.25
Verrat	4.00

PRODUITS

Note. — Comme le Winnipeg Produce Exchange a cessé de fonctionner, nous donnerons les prix du beurre et des oeufs tels que fournis par les courtiers (brokers). Ces prix seront toujours approximatifs car ce marché est sujet à de très rapides fluctuations.

Beurre—
Crémerie F.O.B. Winnipeg, approximati .... $ .44 à $ .4

OEUFS
Oeufs. Expéditeurs de la campagne approximatif F.O.B. Wpg.. $ .21—$ .2
Absolument frais pondus. Prix du fermier .... $ .23 à $ .2

Patates—
Lot de 10 minots. Le minot .. 50c à 60

Farine—	
Lake of the Woods—	
Sac de 98 livres	$3.47½
4 sacs de 24 livres	$3.62½
2 sacs de 49 livres	$3.52½
Western Canada—Purity—	
Sac de 98 livres	$3.47½
4 sacs de 24 livres	$3.62½
2 sacs de 49 livres	$3.52½
Ogalvie Royal Household—	
Sac de 98 livres	$3.47½
4 sacs de 24 livres	$3.62½
2 sacs de 49 livres	$3.52½
Maple Leaf—Cream of the West—	
Sac de 98 livres	$3.47½
4 sacs de 24 livres	$3.62½
2 sacs de 49 livres	$3.52½
Alimentation—	
Livraison de ville—	
Son. La tonne	$23.0
Gru. La tonne	$25.9
Gruau—	
Le sac de 80 livres	$2.8
Foin— Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg.	
Mil. No 1	$20.0
Mil. No 2	$18.0
"Red Top" No 1	$15.0
"Red Top" No 2	$13.0
No 1 Upland	$11.0
No 2 Upland	$ 9.0

Cours du grain fourni par Le Comptoir Agricole Ltée pour la semaine finissant le 26 mars 1923

PRIX DECHARGE A FORT WILLIAM OU PORT ARTHUR

Grains	Mardi 20 mars	Merc. 21 mars	Jeudi 22 mars	Vend. 23 mars	Samedi 24 mars	Lundi 25 mars
Blé No. 1 Nord	1.14⅛	1.14⅜	1.15⅛	1.14⅜	1.14⅛	1.13⅜
2 Nord	1.12⅛	1.12⅜	1.13⅛	1.12⅜	1.12⅛	1.11⅜
3 Nord	1.09⅛	1.09⅜	1.10⅛	1.09⅜	1.09⅛	1.09⅜
Avoine 2 CW	.49⅛	.49⅜	.50⅛	.50⅜	.51⅛	.47⅜
3 CW	.44⅜	.44⅛	.45	.45⅜	.45⅜	.46⅜
Orge 3 CW	.55⅛	.55⅞	.56⅜	.56⅛	.56⅛	.56⅛
4 CW	.51⅜	.51⅞	.52⅜	.52⅜	.52⅛	.52⅛
Lin 1 NW	2.43	2.44	2.44⅛	2.44⅜	2.47⅛	2.51⅛
2 CW	2.39	2.40	2.40½	2.40⅜	2.43⅜	2.47
Seigle 2 CW	.80⅜	.81⅜	.81¼	.80⅜	.80⅜	.80⅜
Prix sur voie (Track)						
Base Blé 1 Nord	1.13⅜	1.14⅛	1.14⅜	1.14	1.13⅜	1.12⅛
Avoine 2 CW	.48⅜	.49⅛	.49⅜	.50⅛	.50⅜	.47⅜
Orge 3 CW	.54⅞	.55	.55⅜	.55⅜	.55⅜	.55⅜
Lin 1 NW	2.41	2.41	2.43⅜	2.42⅜	2.45⅜	2.49⅜
Seigle 2 CW	.79⅜	.80⅛	.80⅜	.80	.79⅜	.79⅜
Options						
Blé Mai	1.16⅜	1.16⅜	1.17⅜	1.16⅜	1.16⅛	1.15⅜
Juillet	1.17⅜	1.18	1.18⅜	1.17⅜	1.17⅜	1.16⅜
Avoine Mai	.48⅜	.49⅜	.49⅛	.49⅜	.49⅜	.49⅜
Juillet	.48⅜	.48⅜	.49	.48⅜	.48⅜	.48⅜
Orge Mai	.57⅜	.57⅜	.57⅛	.57⅜	.57⅛	.57⅜
Juillet	.58⅜	.58⅜	.58⅜	.58⅜	.58⅜	.58⅜
Lin Mai	2.42	2.43	2.43⅛	2.43½	2.46⅜	2.50
Juillet	2.34⅜	2.35⅜	2.35⅜	2.35⅜	2.38⅜	2.40
Seigle Mai	.82⅜	.83⅜	.83⅛	.82⅜	.82⅛	.81⅜

Le Comptoir Agricole Ltée
300 GRAIN EXCHANGE WINNIPEG, MAN.

LA SEMAINE

CONDAMNE A 53 ANS DE PRISON — Norfolk, 20—Donato Siravo, un jeune bandit, a été condamné à 53 ans de prison. Ce jeune homme de 17 ans a été reconnu coupable de 80 vols.

LA BASILIQUE DE QUEBEC — Québec, 20—Les fonds pour la reconstruction de la basilique de Québec dépassent maintenant $125,000. Afin de restaurer complètement la basilique, détruite par le feu en décembre dernier, il faudra une somme d'un demi-million.

UN PHILOSOPHE SE CONVERTIT — Londres, 20—Arthur-Stanley Butler, qui a été pendant quarante ans professeur de philosophie naturelle et de physique expérimentale à l'université St-Andrew, a embrassé la foi catholique avant de mourir, la semaine dernière.

QUATRE NOUVEAUX DIOCESES DANS LE VENEZUELA — Rome, 20—Le Vénézuela comptera quatre nouveaux diocèses que le Saint-Siège vient de former. Mgr Filipo Corteci a été nommé nonce apostolique du Vénézuela.

LES MINEURS PRIERONT DANS LES MINES — Duquoin, Ill., 20—Les mineurs employés dans la grande mine de la Valier Coal Co., près d'ici, a-t-on annoncé aujourd'hui, ont décidé de faire chaque jour des prières pour être préservés d'accidents. Chaque matin ils feront de courts exercices de piété au fond du puits avant d'entrer dans les différents compartiments de la mine. Ce sont les chefs qui feront la prière tandis que les ouvriers se tiendront debout, tête découverte.

DES BIJOUX PRECIEUX — Philadelphie, 20—Des découvertes qui, croit-on, seront d'une grande importance archéologique, ont été faites par l'expédition conjointe du British Museum et du musée de l'université de Pennsylvanie sur l'emplacement de la ville de Ur, l'ancienne capitale des Chaldéens, en Mésopotamie.

Une lettre de C.-Leonard Wooley, chef de l'expédition, publiée aujourd'hui par le Dr George-B. Gordon, directeur du musée de Pennsylvanie, dit que les explorateurs ont trouvé en-dessous d'un plancher construit par les conquérants perses de Ur et en-dessous d'un pavé que fit faire le roi Nabuchodonosor, dans le temple de la déesse lune, une niche secrète contenant une grande quantité de bijoux, d'ornements d'or et d'autres objets qui sont une preuve de la civilisation d'il y a cinquante siècles. Outre les bijoux et les ornements, on a découvert une statuette de femme en or, des vases de bronze et d'argent, des pierres gravées et des spécimens de poterie. Le grand temple de la lune est plus vaste qu'on ne s'y attendait, et il faudra probablement plusieurs mois pour exécuter tous les travaux d'excavation. Il ne s'agit pas de papyrus d'Egypte. La ville de Ur a été ensevelie pendant un trop grand nombre d'années pour que les parchemins puissent être conservés.

LES OUVRIERS DECLARENT LA GUERRE AU CAPITALISME — Londres, 20—Les ouvriers anglais viennent de déclarer la guerre au capitalisme. L'ouverture des hostilités aura lieu demain, aux Communes, lorsque le chef ouvrier Philip Snowden proposera de diriger la législation anglaise vers la "suppression graduelle du système capitaliste".

Cette résolution révolutionnaire, la première du genre dans l'histoire anglaise, a soulevé le conservatisme anglais. Libéraux et conservateurs se préparent à écraser cette résolution.

La résolution demande de remplacer la propriété privée par "un système industriel basé sur la propriété publique et le contrôle démocratique". Par cette résolution le parti ouvrier anglais montre qu'il favorise en entier le programme socialiste.

Il semble donc que la lutte, en Angleterre, va désormais se faire entre capitalistes et socialistes. Le bill que Snowden soumettra à la Chambre à la suite de sa proposition, demandera la nationalisation des terres anglaises et l'abolition de la propriété privée.

1,859,090 CANADIENS FRANCAIS — Montréal, 20—La statistique provinciale de Québec vient de publier les chiffres du recensement de la province. La population totale de la province est de 2,361,199. Le recensement fédéral donne 2,340,067. La population se répartit comme suit: hommes, 1,180,028; femmes, 1,081,171.

Les nationalités — Citoyens d'origine britannique, 357,236; Canadiens français, 1,889,090; Israélites, 46,977; Italiens, 16,141; Indiens, 11,566; Allemands, 4,968; Chinois, 2,335; Grecs, 1,780; Nègres, 1,046; Syriens, 2,570.

Québec — Voici maintenant le recensement détaillé de la ville de Québec: population totale, 95,193; hommes, 44,198; femmes, 50,995. Anglais, 3,535; Canadiens français, 86,350; Israélites, 375; Italiens, 156; Allemands, 94; Autrichiens, 7; Chinois, 98 (pas de Chinoises); Grecs, 73; Nègres, 14; Syriens, 64; Norvégiens, 27; Belges, 71.

Montréal — Pour Montréal, c'est comme suit: Population, 618,506; hommes, 300,924; femmes, 317,582. Anglais, 148,630; Canadiens français, 390,168; Israélites, 42,817; Italiens, 13,922; Allemands, 1,520; Autrichiens, 1,223; Chinois, 1,735; Grecs, 1,446; Nègres, 862; Syriens, 1,499; Polonais, 2,427; Russes, 3,072; Ukraniens, 1,051; Belges, 1,941.

10,000 POUR DES SEMELLES — Berlin, 20—Il en coûte 10,000 marcs pour se payer le luxe de semelles à des souliers en Allemagne, à cause du prix extrême du cuir. Cela représente environ la moitié du salaire mensuel d'un domestique. En conséquence, il arrive souvent que les domestiques demandent à leurs bourgeois, quand ils s'engagent, de leur fournir des semelles de souliers.

UN DISCOURS DE MUSSOLINI — Rome, 20—Le deuxième congrès de la Chambre Internationale de Commerce s'est ouverte dimanche. La délégation américaine était plus nombreuse que toutes les autres, elle comprenait 140 membres.

M. Mussolini, président du conseil, assistait à la séance. Sa garde du corps, les "mousquetaires de Mussolini", composée de trente-huit hommes choisis parmi les héros de la grande guerre, formait la garde d'honneur.

M. Marco Cassin, président de la Chambre de commerce italienne, souhaita la bienvenue aux délégués. Le maire de Rome, M. Cremonesi, prit également la parole et déclara que "l'Italie était sortie de la période de l'incertitude, que la discipline avait été rétablie et que toutes les classes de citoyens connaissaient les devoirs qu'elles avaient à remplir."

M. Mussolini parla alors, puis M. Clémentel, ancien ministre du commerce de France, lui répondit en faisant l'éloge du président du conseil. Il admirait, dit-il, le gouvernement de M. Mussolini dans ses efforts pour réorganiser la vie intérieure de l'Italie.

Les divers orateurs firent la louange des Etats-Unis pour l'organisation de ce corps commercial et pour son succès.

Dans son discours, M. Mussolini s'exprima ainsi au sujet des principes économiques des gouvernements: "Je suis convaincu que l'Etat doit renoncer à ces fonctions économiques, particulièrement à celles qui ont un caractère de monopoles pour lesquelles il ne peut suffire; je suis également convaincu qu'après une crise de guerre un gouvernement doit laisser libre cours aux entreprises privées et abandonner toute mesure de contrôle de l'Etat, ou tout "paternalisme" d'Etat.

"Je ne crois pas que l'ensemble des forces connues sous le glorieux nom de capitalisme soit sur le point de s'évanouir comme semblent le croire les penseurs du socialisme extrémiste. L'une des plus grandes expériences historiques qui s'est déroulée sous nos yeux a démontré clairement que tout système économique qui supprime la libre initiative et l'impulsion individuelle échoue plus ou moins lamentablement dans un court espace de temps; mais la libre initiative n'exclut pas l'entente parmi les groupes qui est d'autant plus facile que la protection accordée aux intérêts privés est plus loyale. Telle est la tâche assignée à vos chambres de commerce, poursuivre un programme de recherches, d'équilibre, de coordination et de conciliation."

CRISE POLITIQUE EN YOUGO SLAVIE — Belgrade, 20—Les élections de dimanche en Yougo-Slavie ne donnent à aucun parti une majorité qui lui permette d'exercer le pouvoir en toute sécurité. Les radicaux de Pachitch ont obtenu 120 sièges, les agraires croates de M. Raditch, 70 sièges et les démocrates, 50. Les autres groupes se partagent le reste des 313 sièges.

On s'attend à beaucoup de manoeuvres complexes pour former des coalitions. Il se peut qu'à cause de la difficulté de gouverner avec une pareille majorité, il y ait une autre élection, l'automne prochain.

INTERDICTION — Berlin, 20—Une dépêche d'Essen au "Vorwaerts" rapporte que la commission interalliée de la région rhénane vient d'émettre un nouveau décret qui interdit dans le territoire occupé les activités des organisations telles que la société de secours de la Ruhr. Il est aussi défendu, dit-on, de percevoir des fonds, de vendre des timbres ou de verser des sommes d'argent aux oeuvres de secours.

Le journal dit qu'en vertu de ce décret, on a déjà opéré nombre de saisies. Il cite trois villes auxquelles une somme totale de 290,000,000 de marks aurait été enlevée. Ces endroits comprennent Rheydt, où les Belges se sont emparés de 100,000,000 de marks appartenant à la cité, de 5,000,000 destinés aux chômeurs et de 68,000,000 détenus par la Reichsbank qui devait les distribuer aux cheminots. A München-Gladbach, les autorités d'occupation ont mis la main sur un fonds de 10,000,000 de marks réservés aux sans-travail. A Hainsberg, les saisies se montent à 102,000,000 de marks.

ON LES GARDE COMME OTAGES — Essen, 20—Dans une proclamation annonçant l'arrestation comme otages du préfet de police d'Essen, du directeur de la succursale de la Reichsbank, de deux directeurs de banques privées et d'un homme d'affaires éminent, le général Fournier fait savoir qu'ils seront remis en liberté lorsque la police allemande aura livré le criminel qui a tué un garde français en cette ville, hier. S'il reste caché, une amende sera peut-être imposée à la ville.

LES MINEURS ALLEMANDS SONT A BOUT — Hamm, Allemagne, 20—Les chefs de l'Association des mineurs d'Allemagne ont résolu de demander au gouvernement de ne pas manquer d'explorer, de prendre tous les moyens possibles pour mettre fin au conflit de la Ruhr et régler l'imbroglio des réparations au moyen de négociations.

La résolution s'oppose à la fois à toute tentative de détendre la campagne de résistance pacifique et au prolongement inutile de la lutte et elle requiert la suppression de tout mouvement qui tendrait à produire la résistance armée à l'intérieur ou à l'extérieur de la Ruhr.

455 JOURNAUX SUPPRIMES — Coblence, 20—Selon des statistiques officieuses allemandes, 455 des 1,450 journaux publiés dans la région du Rhin et dans la Ruhr auraient été supprimés par les autorités d'occupation pour des périodes de temps variant de trois jours à plusieurs mois. Les suspensions dans la région rhénane se chiffrent à 298. Quarante-trois des principaux organes ont été empêchés plus d'une fois de paraître et 53 journaux publiés en dehors de ces régions se sont vus refuser la permission d'être distribués en territoire occupé.

On a imposé des sentences allant jusqu'à dix-huit mois de prison et des amendes allant jusqu'à un million de francs à 82 rédacteurs et à 31 propriétaires de journaux. On a déporté 18 rédacteurs et neuf propriétaires avec leurs familles.

POUR PAYER LES FRAIS D'OCCUPATION — Paris, 20—Le gouvernement a demandé au parlement une appropriation supplémentaire pour payer les frais de l'occupation de la Ruhr. Il veut se faire accorder 196 millions de francs pour les dépenses encourues dans les opérations pendant les mois de janvier, février, mars et avril. Par contre, la réduction des dépenses pour entretenir les troupes dans la région du Rhin et à l'intérieur a fait épargner 36 millions de francs à l'Etat.

LA DETTE ALLEMANDE AUGMENTE — Berlin, 20—Un communiqué émanant du ministère des affaires étrangères déclare que la dette flottante s'est accrue de 757 milliards de marks et attribue à l'occupation de la Ruhr l'énorme gonflement de la dette pendant les dix premiers jours du mois de mars.

Le communiqué spécifie que l'occupation a eu pour conséquence de diminuer extraordinairement les recettes des chemins de fer. Les compagnies ferroviaires furent obligées de tirer de fortes traites sur le trésor fédéral. Les autres causes de cette phénoménale augmentation de la dette dérivent des dépenses exceptionnelles rendues nécessaires par la situation dans la Ruhr, des dépenses requises pour exécuter le traité de Versailles, des répercussions des récentes augmentations de salaires et des prêts aux gouvernements provinciaux et aux municipalités.

UNE AUGMENTATION DE 400,000 EN 10 ANS — Ottawa, 21—Le dernier bulletin publié par le bureau des statistiques du Canada permet de constater l'augmentation de l'élément canadien-français dans chaque province.

L'élément canadien-français, qui comptait 2,053,408 âmes en 1911, en comptait 2,452,782 en 1921, soit une augmentation de 400,000 en dix ans ou près de 20 pour cent.

Par province, l'augmentation a été en chiffres ronds de 284,000 dans Québec, 45,000 dans Ontario, 23,000 au Nouveau-Brunswick, 5,000 dans la Saskatchewan, 11,000 dans l'Alberta, 2,000 dans la Colombie-Britannique. Par contre, la population d'origine française de l'île du Prince-Edouard a diminué de 2,000.

Le Manitoba compte aujourd'hui 40,638 Canadiens français; la Saskatchewan 42,152, l'Alberta 30,313, la Colombie-Britannique 11,246, le Yukon 248 et les territoires du Nord-Ouest 258, soit en tout 125,191 Canadiens français à l'ouest des grands lacs.

Dans Ontario ils sont 248,000; au Nouveau-Brunswick, Acadiens et Canadiens français, 121,000; soit tout près de 33 pour cent de la population totale; 56,615 dans la Nouvelle-Ecosse et 11,971 dans l'île du Prince-Edouard.

CURIEUX CAS D'AMNESIE TOTALE — Rome, 21—Dans un train allant de Florence à Rome, un homme élégamment vêtu, parlant également bien le français et l'italien, a été trouvé dans un compartiment par un contrôleur à qui il a déclaré avoir oublié son nom, son adresse, son pays d'origine et le but de son voyage.

Il s'agit d'un grand blessé de guerre qui n'avait sur lui aucun papier pouvant permettre d'établir son identité.

LE RECORD DE L'AUDITION — New-York, 21—Un concert par radio (T. S. F.) a été entendu en Nouvelle-Zélande, soit à plus de 9,500 milles. Le record de l'audition à longue distance se trouve donc ainsi battu, car le cas le plus rare à ce jour était celui d'un message perçu dans l'île de Java, soit à une distance de près de 8,000 milles.

ON DECOUVRE UNE NECROPOLE EN ITALIE — Rome, 21—Près de Ponte della Badia, dans la commune de Montalto Castro, (province de Rome), on a découvert une nécropole italienne très importante du type dit de Villanovina, avec des ossuaires et des sarcophages.

On a découvert aussi des vases de bronze, un rasoir, des fibules, des mors de cheval et différents objets également en bronze en forme très originale. La plus grande partie de ces objets sont parfaitement conservés.

PAS D'AVANCE DE L'HEURE EN HOLLANDE — La Haye, 21—La deuxième Chambre hollandaise a rejeté, par 46 voix contre 41, le projet de loi visant les dangers moraux et sociaux du cinéma. Elle a adopté, par 49 voix contre 35, le projet abolissant l'heure d'été.

VERS L'EGYPTE EN AEROPLANE — Londres, 21—Lady Carnavon a quitté Londres pour l'Egypte à bord d'un aéroplane spécial afin de se rendre au chevet de son mari, Lord Carnavon, qui est gravement malade.

LA REINE DE BELGIQUE A JERUSALEM — Jérusalem, 21—La reine Elizabeth de Belgique et le prince héritier, le duc de Brabant, sont attendus demain dans la ville sainte. Après la visite de la vallée des Rois, dans la Haute-Egypte, la reine et son fils se sont rendus au Soudan pour de là partir pour la Terre-Sainte.

UN FIASCO COMPLET A LEIPSIG — Paris, 21—Une dépêche de Leipsig (Allemagne) annonce que la foire de cette ville a été, cette année, un fiasco complet. On sait que la foire de Lyon a été établie au commencement de la guerre pour faire concurrence à la foire de Leipsig qui était alors florissante et très célèbre.

LE CHAUFFAGE PAR LES EAUX THERMALES — Paris, 21—M. Mangin, de l'Académie des sciences, a fait à une récente réunion de l'Académie une intéressante communication. M. Jean Dybowski ayant eu l'idée de chauffer par l'emploi des eaux thermales qui existent dans le pays, des forceries de légumes, fruits et fleurs qu'il a organisées à Préchacq, dans les Landes, les premières fraises vendues à Paris, cette année proviennent de chez lui. Il est maintenant démontré qu'une source ayant 60 degrés centigrades (140 degrés Fahrenheit et un débit de 50 mètres cubes à l'heure, donne un chauffage égal à celui que peut produire par heure une tonne de charbon.

AUTOMOBILISTES MYSTERIEUX — Madrid, 21—Près de Posnello la femme d'un garde-chasse, intriguée par de vives lueurs qu'elle avait aperçues dans la petite forêt, courut prévenir les gendarmes. Une petite expédition fut organisée qui mit en fuite des automobilistes. Sur les lieux où le feu avait été remarqué, on constata la présence de cadavres carbonisés. La justice enquête.

S. S. PIE XI VISITERAIT LOURDES — Paris, 21—On parle encore de la possibilité de relations plus étroites entre le Vatican et le Quirinal en vertu desquelles le pape sortirait de l'Italie et visiterait peut-être le sanctuaire de Lourdes, France. Bien qu'on dise dans les milieux ecclésiastiques qu'une telle visite n'est pas certaine, cependant ils estiment qu'elle n'est pas impossible, vu la tournure des relations entre Mussolini et le Vatican.

Aucun pape n'a visité la France depuis Pie VII, qui assista au couronnement de Napoléon, mais on dit que Pie IX avait médité de visiter la France en 1856 pour le baptême du prince impérial. A l'occasion de la perte du pouvoir temporel en 1870, on offrit au pape un refuge en France, au château de Pau.

S'il arrive que le pape visite Lourdes, ce sera, dit-on, l'oeuvre de Mgr Cerretti, nonce papal en France.

LE MEUNIER, SON FILS ET L'ANE

Quand le meunier de La Fontaine eut constaté que les ânes causent tant de désagréments, il se débarrassa du sien et résolut de s'adonner, d'une façon exclusive, à l'éducation de son fils.

La besogne n'était pas commode. Le jeune héritier présomptif du moulin manifestant, tout comme l'animal aux longues oreilles, à l'ombre desquelles il avait commencé à grandir, des dispositions essentiellement rétives.

En homme fruste et imbu des austères traditions d'ancêtres peu sentimentaux, le meunier crut bien faire de recourir aux arguments frappants, représentés en l'espèce par un solide martinet et par le gourdin qui avait servi maintes fois à ramener maître Aliboron dans le sentier du devoir.

Mais notre homme s'en mordit vite les doigts. Des intellectuels du voisinage, à qui ces faits furent dénoncés, vinrent reprocher à ce père dénaturé sa barbarie antédiluvienne, et parlèrent de communiquer à la presse locale une note sur l'enfant martyr.

Le meunier se dit: "J'ai eu tort", et changea courageusement de méthode. L'enfant était gourmand et sensible à l'attrait des friandises. Son père imagina de le prendre au moyen de deux tactiques: distribution de bonbons quand il avait été sage, privation de dessert quand il avait perpétré de mauvais coups.

Le docteur du canton, membre de plusieurs Comités d'hygiène, désapprouva fortement cette façon d'agir. Les bonbons détraquaient l'estomac, et les sucreries donnaient le diabète. Quant aux privations de dessert, on n'aurait pu imaginer une combinaison plus hostile aux aspirations légitimes du tube digestif. L'alimentation devant être variée, c'était en détruire l'harmonie que de supprimer les fruits, par exemple, substance éminemment rafraîchissante, pour faire prédominer indûment, dans l'économie de la nutrition, les matières féculentes ou azotées.

Le meunier baissa la tête et convint de son erreur. Il essaya donc d'un nouveau système, et voyant que le gamin prenait un vif plaisir à se promener, il pensa faire merveille en le privant de ses courses favorites, lorsque des fredaines particulièrement désagréables exigeaient une punition.

Mais alors, un délégué d'une Société sportive, qui venait dans le pays pour organiser des matches de "football", et qui, au cours d'une partie de "footing", avait visité le moulin, fit entendre au seigneur de celui-ci des remontrances énergiques. La marche, le plein air, il n'y avait que cela pour la jeunesse! Toute privation de sortie était une brèche à la santé, un sûr moyen d'abréger l'existence et de compromettre le développement physique.

Le meunier demeura pensif, et chercha longtemps autre chose. Un trait de lumière enfin lui traversa l'esprit. Il avait observé que son terrible rejeton aimait beaucoup la lecture de divers livres amusants.

— Cette fois, dit le père, je le tiens!

Et quand Popaul faisait des siennes, le livre amusant était confisqué pour un laps de temps proportionné à la gravité du délit.

— Malheureux! lui dit un jour un romancier pédagogue, auteur d'ouvrages brillamment reliés pour distributions des prix. Vous tarissez précisément, pour votre fils, la plus pure et la plus féconde source de connaissances. On n'apprend bien que ce qu'on apprend avec joie, et les livres aimés sont les meilleurs instituteurs de l'enfance.

Une fois de plus, le pauvre meunier se gratta la tête et se tira la barbe. Puis une idée conciliante lui vint:

— Je vais, dit-il, laisser Popaul lire ses livres à sa guise. Seulement, quand il aura commis quelque méfait, je lui donnerai des pensums, pris précisément dans ces livres qu'il aime. Comme cela, il apprendra mieux ce que ceux-ci contiennent, et ce sera tout profit.

Un jeune psychologue, que notre homme rencontra chez l'instituteur, eut vite fait de démontrer, par une argumentation profonde, l'inanité de cette solution. Tout pensum est déprimant, parce que c'est un pensum, et les choses les plus amusantes à lire deviennent ennuyeuses lorsqu'on en fait la matière d'une corvée. Obliger un enfant à copier des pages superbes, c'est le dégoûter à tout jamais du charme supérieur dont elles sont pétries: c'est tuer dans l'oeuf, chez l'infortuné petit forçat, tout sentiment esthétique; sans compter l'abrutissement fatal produit par l'automatisme même du copiste, enchaîné à ce stupide travail.

Désespéré, le meunier regarda autour de lui, et, sans vouloir se séparer de son fils, imagina de s'entendre avec d'autres pères de famille pour mettre Popaul à même de travailler avec d'autres enfants de son âge. Chacun pourrait ainsi se comparer aux autres et recevoir, pour le plus grand profit de tous, le noble coup de fouet de l'émulation.

Mais quoi? Des hommes très vertueux, dont notre meunier vénérait le caractère, secouèrent la tête avec tristesse lorsqu'ils connurent cet arrangement:

— Mauvaise chose, disaient-ils au père inquiet, mauvaise chose! L'émulation engendre l'orgueil. On ne travaille pas pour l'amour du travail ou par sentiment du devoir, mais pour le cruel plaisir d'humilier ses camarades. On éprouve, comme dans une automobile idéale, de la volupté à leur passer sur le corps. Plus tard, on en éprouvera de même à écraser les concurrents dans la grande mêlée de la vie. Si vous voulez faire de votre fils un "struggleforlifeur", un "arriviste", un impitoyable joueur de coudes qui brutalisera tout le monde pour parvenir au but de ses ambitions plus ou moins avouables, vous en prenez admirablement le moyen.

Le meunier faisait d'assez bonnes affaires. Il se dit:

— Bon, j'ai trouvé! Mon fils aura peut-être plus de zèle pour le travail et surveillera mieux sa conduite s'il sait que cela doit lui rapporter. Je vais établir une échelle de notes donnant droit à des nombres déterminés de bons points. Chaque bon point correspondra à un sou. Or, les enfants aiment à gagner des sous. J'achèterai au mien une tirelire, et le désir d'arrondir son petit pécule l'empêchera d'avoir le diable au corps.

— Au contraire! riposta une bonne dame charitable à qui le père exposait ses conceptions. C'est alors que le diable entrera tout à fait non seulement dans son corps, mais dans son âme! Vous voulez donc le jeter, si jeune encore, en proie au démon de l'avarice, rendre ses doigts crochus et son coeur sec, détruire par des calculs prématurés l'heureuse insouciance de cet âge? Savez-vous que vous allez allumer dans cette âme une de ces soifs qui ne s'éteignent plus, et dont la fièvre, toujours croissante, suffit à empoisonner une vie? Ah! non, pas de ça! Essayez de la morale, plutôt.

Le meunier essaya de la morale, et fit à son fils de beaux discours. Mais le gaillard ripostait par des pieds de nez. Sur quoi un professeur chauve et barbu, qui traversait le pays en revenant d'Allemagne, objecta au père affligé que sa morale devait encore trop se ressentir des influences ancestrales, qu'il fallait ne parler aux enfants ni du ciel, ni de l'enfer, ni de Dieu, ni du diable, ni de la liberté, ni de l'absolu, ni de rien qui sentît la vieille métaphysique, ni de quoi que ce fût qu'on pût espérer ou craindre après la vie. En revanche, il fallait leur parler de l'impératif catégorique, de l'inconnaissable et de la solidarité. Le résultat devait être merveilleux et adapté "aux aspirations modernes des générations conscientes", à moins que ce ne fût "aux aspirations conscientes des générations modernes".

Le meunier eut soin de ne plus dire un mot de Dieu, et parla tant qu'il put de la solidarité, et de l'inconnaissable, et de l'impératif catégorique. Mais Popaul fit un peu plus de pieds de nez qu'auparavant. Et tout le monde dit au papa que cela venait de ce qu'il ne savait pas s'y prendre.

— Qui sait même, dit un penseur réputé, si ces exhortations, par cela seul qu'elles sont des exhortations, ne font pas à cet enfant le déplorable effet d'une contrainte? Or, il ne faut pas de contrainte, quelle qu'elle soit. La liberté! voilà l'unique méthode pédagogique! Laissez le mioche faire ce qu'il veut, et trouver sa personnalité par des recherches autonomes.

Le meunier s'inclina et ne fit plus rien du tout. Popaul eut la permission d'agir à sa guise, de chercher sa voie sans contrôle aucun, et de se donner une "personnalité autonome" sans que l'ingérence paternelle montrât seulement le bout du nez. Mais, à ce régime, il devint un si parfait garnement qu'il se fit détester à plusieurs lieues à la ronde, et que tous les gens du village prenaient des fourches à son approche pour se défendre contre les débordements de son autonomie. Et tous les conseillers de jadis: docteurs, pédagogues, psychologues, professeurs, bonnes dames, "et caetera", de tomber à bras raccourcis sur ce père obtus.

— Nous vous l'avions bien dit, triple bêse, que l'éducation de ce galopin tournerait mal! Pourquoi n'avoir pas fait comme nous vous le disions, quand les choses commençaient à se gâter et qu'il était temps encore? Vraiment! on ne se douterait pas que le moulin a perdu son âne, car, évidemment, il faut être têtu plus que nature pour profiter si mal de l'expérience d'autrui!

En Province

SAINT-PIERRE

UNION CANADIENNE

Les amateurs de Saint-Pierre ne tirent jamais de l'arrière lorsqu'il s'agit d'amuser leurs concitoyens. L'hiver règne encore en maître, et déjà nos jeunes gens s'organisent pour une saison sportive qui s'annonce féconde en émotions.

Les directeurs de l'Union Canadienne de Saint-Pierre, à une assemblée tenue le 19 mars dernier, ont décidé de célébrer leur fête annuelle le 19 juin prochain, et ils ont à coeur de surpasser tout ce qui s'est fait jusqu'à présent, ce qui n'est pas peu dire.

* * *

L'équipe de balle au camp s'organise activement déjà, et d'après les apparences présentera un front formidable et disputera chaudement la victoire aux équipes étrangères.

* * *

Notre champion, M. Albert Chouinard, après un entraînement sérieux, est allé se mesurer avec les meilleurs lutteurs poids légers de la province, à Winnipeg, dans un grand concours de lutte. Inutile de dire qu'il en est sorti victorieux, ayant conservé son titre de champion qu'il avait gagné l'an dernier.

M. Chouinard a vaincu ses deux plus dangereux adversaires avec assez de facilité. Bravo! M. Chouinard. Vous nous faites honneur et nous vous souhaitons bonne chance dans le concours pour le championnat du Canada.

* * *

Samedi, le 17 mars courant, nous avons eu dans notre salle du club une intéressante exhibition de lutte et de pugilat. La soirée s'est ouverte par la rencontre de deux amateurs du pugilat, MM. Denis L'Heureux et Paul-Emile Ruest. Après quatre rondes d'un combat à une allure endiablée, la partie fut déclarée nulle.

En deuxième lieu, MM. Cléophas Lamoureux et Edouard Hébert se sont rencontrés dans une lutte dont M. Lamoureux est sorti victorieux.

Le clou de la soirée a été la rencontre dans un tournoi de lutte entre M. Albert Chouinard, de Saint-Pierre, et M. F. De Cocq, de Regina. Quoique son adversaire fût plus pesant d'une quinzaine de livres, notre champion le vainquit en deux reprises consécutives, après une lutte mouvementée.

* * *

En février dernier, l'Union Canadienne a tenu son concours annuel de "snooker". Les entrées n'étaient pas très nombreuses, mais la qualité suppléait à la quantité. Après plusieurs joutes mouvementées, M. Alfred-A. Carrière est sorti victorieux et devint possesseur de la coupe Préfontaine, l'ayant gagné pour la troisième fois. Nos félicitations au vainqueur.

La coupe Molloy nous a laissés pour résider sous d'autres cieux. Au revoir à l'an prochain, n'est-ce pas, Jules!

LE BON MEDECIN

Un enfant joue le rôle du malade ou du patient, et s'assied sur une chaise; un autre sera le médecin. Le médecin demande à chacun des autres joueurs:

— Mon client est malade; quel est votre avis à ce sujet?

Les joueurs lui dictent à l'oreille leur ordonnance que le médecin retient.

Par exemple, le premier joueur dira:

— Il faut de l'huile de ricin.

Le deuxième:

— Un bain de pieds à la moutarde.

Le troisième:

— Lui enlever un de ses souliers.

Le quatrième:

— L'embrasser.

Le cinquième:

— Lui arracher un cheveu, etc., etc.

Le médecin vient près du malade et lui cite toutes les ordonnances des joueurs, non dans l'ordre, bien entendu. Le malade cherche à deviner l'auteur de chaque ordonnance. S'il réussit à deviner l'un des joueurs, celui de l'ordonnance découverte prend la place du patient, le malade devient simple joueur et le jeu continue.

Si le malade ne réussit pas, au bout de trois fois, à deviner un nom, il est condamné, par le médecin, à suivre une des ordonnances à son choix, et la partie recommence.

SACRE-COEUR

Il y aura dans notre salle, mardi le 3 avril, une partie de cartes des plus amusantes, à laquelle vous êtes tous invités. Un programme spécial sera exécuté par les jeunes gens du Cercle Portelance qui, sur demande populaire, répéteront la scène "Old Black Joe", si applaudie à leur séance du 18 mars. En plus, les organisateurs ont pourvu un autre numéro très comique.

Il y aura trois prix pour dames, trois prix pour messieurs, deux prix d'entrée et un succulent goûter. Tout cela pour 25 sous. Si vous voulez rire, venez en foule.

DEPART

Mme J.-B. Thomassin et ses deux enfants nous laissent pour aller retrouver M. J.-B. Thomassin dans les Etats du sud.

AUX CONTRIBUABLES

Les membres de la commission scolaire de Saint-Boniface désirent informer les contribuables de la ville que des assemblées publiques seront tenues dans les différentes parties de la ville. Ces assemblées auront pour but d'expliquer aux citoyens le règlement scolaire autorisant un emprunt de $240,000 pour la reconstruction de l'école Provencher, et l'érection d'une nouvelle école dans la partie sud. Ce règlement sera soumis au vote des contribuables le 17 avril.

Afin d'éviter les faux commentaires qui pourraient circuler parmi le public au sujet du règlement projeté, je crois qu'il est d'un intérêt général que les contribuables soient informés de la nature du dit règlement.

NAISSANCE

M. François-Xavier Dargis et Mme Dargis, née Alice Panneton, 361, rue Dumoulin, ont le plaisir d'annoncer à leurs amis la naissance d'un fils, baptisé Joseph-André-Paul. Parrain et marraine: M. André et Mlle Virginie Frossais. Porteuse: Mme Vve Dargis, grand'mère de l'enfant.

A quoi servent les ballons? — A chausser les longues jambes.

Quels sont les gens qui ont le plus de caractère? — Les imprimeurs.

Une femme qui ne varie pas

Le juge — Votre âge?

L'inculpée — Trente ans.

Le juge — Mais, il y a quatre ans, vous avez comparu une première fois devant moi et vous aviez déjà trente ans!

L'inculpée — Je ne suis pas de ces gens qui disent une chose aujourd'hui et une autre le lendemain.

